Fribourg, Suisse. — 38me année — N° 79 Le numéro Cinq centimes. Samedi 4 avril 1908

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Les journaux catholiques italiens sont unanimes à se réjouir de l'heureux succès du congrès catholique de Gênes et de la bonne harmonie qui n'a cessé de régner entre les différentes nuances du parti catholique. Le congrès ne devait agiter que la question purement religieuse de l'enseignement du catéchisme à l'école. On avait éliminé du programme toute autre question irritante, car on craignait de voir se renouveler les lamentables divisions d'antan. La surprise n'a pas été petite de voir ainsi les congressistes reléguer à l'arrière-plan toute discussion irritante et se placer hardiment sur le terrain politico-social. Les jeunes démocrates-chrétiens ont été si énergiques, si éloquents, qu'ils ont entraîné la masse et que M. Toniolo ne leur a pas résisté. Ç'a été un vrai coup d'Etat, et le plus curieux, c'est que chacun en a été content.

Prendre nettement position dans la vie publique sur le terrain politique et social; ne pas choisir un programme d'action purement religieux; reprendre contact avec la classe ouvrière en s'efforçant d'améliorer son sort : telles sont les conclusions qui se dégagent du congrès de Gênes, où l'on semble avoir rompu avec la politique de compromis avec les conservateurs qui a été en honneur ces dernières années. C'est une nouvelle tactique qui entre en jeu.

Un fait important à noter, c'est l'accord complet que le congrès de Gênes a montré entre les démocrates chrétiens et l'orthodoxie catholique la plus pure. Les jeunes démocrates chrétiens qui ont été les héros du congrès ne sont pas des « murristes »; entre les uns et les autres, la séparation est aujourd'hui nettement marquée. Les vrais démocrates chrétiens, c'est le *Corriere della Sera* qui en fait la remarque, ce ne sont pas les amis de Murri, ce sont les jeunes qui hier acclamaient leur maître, le professeur Toniolo, à qui ils ont offert un banquet. Ils se sont déclarés soumis en tout au Souverain Pontife, catholiques avant tout, modernes en même temps et disposés à se servir de toutes les méthodes nouvelles d'action et de lutte. En revendiquant le droit de prendre position dans la vie publique, ils ont proclamé hautement qu'ils tiendraient compte des limites que le Pape leur imposera et qu'ils n'iraient pas au-delà.

Sur cette déclaration explicite de subordonner l'action politique et sociale aux directions du Pape, l'accord a été possible, et l'ordre du jour proposé par les jeunes a été voté à l'unanimité.

L'*Osservatore Romano* publie un article de son directeur faisant un éloge enthousiaste du congrès de Gênes.

***

Nous avons annoncé la disparition de l'*Allgemeine Zeitung* de Munich, feuille libérale centenaire, que les appuis officiels et le génie commercial de l'éditeur Scherl n'ont pu sauver de la consomption qui la minait depuis longtemps.

L'*Allgemeine Zeitung* avait d'abord paru à Tubingue, le 31 octobre 1797, sous le nom de *Weltkunde* et avait compté Schiller parmi ses collaborateurs. Elle fut successivement imprimée à Stuttgart, à Ulm et à Augsbourg. En émigrant dans cette dernière ville, où elle prospéra pendant trois quarts de siècle, elle prit le nom d'*Augsburger Zeitung*. Ce fut en 1870 qu'elle fut transférée à Munich et qu'elle prit le nom d'*Allgemeine Zeitung*. Elle eut, à Munich, des catholiques comme collaborateurs, mais de singuliers catholiques : le pseudo-évêque Reinkens et l'abbé Dœllinger, qui fondèrent la secte des vieux-catholiques.

Elle fut avec le *Times* le principal organe de la politique européenne. On la nommait le journal « des empereurs et des rois ». La haute considération dont jouissaient le *Times* et l'*Allgemeine Zeitung* ne les empêchèrent pas de faire de mauvaises affaires. C'est là une matière à méditation pour les journalistes.

L'*Allgemeine Zeitung* fut aussi un des oracles de la politique unitaire allemande; elle prêchait, comme dit un journal libéral, « l'évangile prussien ». Apostolat ardu en terre bavaroise, et première tare constitutionnelle, qui fit que l'entreprise ne tira jamais qu'une sève chétive du sol où elle avait ses racines. On ne la lisait beaucoup qu'en dehors de la Bavière, dans les milieux intellectuels surtout, grâce à des collaborations scientifiques qui en faisaient un journal de savants et d'universitaires. Puis — qui le croirait ? — l'*Allgemeine* a succombé sous l'excès des faveurs officielles ! Les cabinets de Berlin, de Munich, de Carlsruhe usaient et abusaient de sa publicité. Malheureusement, les notes officieuses qui se succédaient ou voisinaient dans les colonnes de l'*Allgemeine* poursuivaient souvent des visées contradictoires, si bien que la conscience politique de la rédaction souffrait quelque chose comme le supplice de l'*homme écartelé. Quant au public*, il était dérouté à la lecture de ce journal arlequin et s'en détachait, cherchant d'autres journaux qui répondissent à cet instinct d'unité qui est en nous. Enfin, l'*Allgemeine* s'était mise trop tard au pas du jour, qui est celui de l'information rapide. C'était, en somme une vénérable feuille, vivant un peu sur sa réputation scientifique d'antan — qu'elle ne soutenait plus —, ne donnant que l'information mûre, et condamnée par son officiosité à une allure compassée que les lecteurs goûtent généralement peu.

Ce qui est piquant, c'est que la dernière carte sur laquelle l'*Allgemeine* avait mis ses chances avant d'abandonner définitivement la partie fut l'atout moderniste. Ce fut d'abord dans le supplément scientifique de l'*Allgemeine Zeitung*, la *Wochenschrift für Vissenschaft, Kunst und Technik*, que s'étalèrent les articles des modernistes allemands qui firent le plus *de tapage ces derniers mois*. La *Wochenschrift* était une tribune où s'exhibaient côte à côte réformistes protestants et catholiques. L'éditeur avait cru sans doute avoir trouvé là le filon sauveur. Ce fut, au contraire, le coup de grâce pour l'*Allgemeine*, qui perdit le reste de crédit qu'elle avait conservé dans les milieux bavarois.

Le titre d'*Allgemeine Zeitung* ne disparaît pas. L'éditeur Scherl le donne à une revue hebdomadaire qui paraîtra à Munich, mais qui sera rédigée à Berlin, où M. Scherl a appelé les principaux anciens rédacteurs. Un seul, M. Diez, le rédacteur en chef, a refusé de se transporter à Berlin. M. Scherl lui sert une indemnité de 45,000 fr., qui représentent deux années de son ancien traitement.

***

Dans les écoles allemandes, à tous les degrés, de l'école primaire à l'Université, *on constate une progression* inquiétante des suicides.

En l'espace de vingt-trois ans, il s'en est produit 1152. Dans 336 cas, la cause en était la peur d'un châtiment; dans 70 cas, une crise de folie; dans 68 cas, l'intempérance; dans le reste des cas, c'étaient des affections dégues ou la désespérance philosophique amenée par la lecture de Nietzsche et de Schopenhauer. Le nombre des cas de quinze à vingt ans est quatre fois plus grand qu'au-dessous de quinze ans.

***

Dans la République Argentine, les catholiques se groupent en un nouveau parti : l'*Union patriotica*.

Ce parti fait actuellement de grands progrès; il compte dans ses rangs bon nombre de hautes personnalités.

Les élections du 5 avril en Portugal

(De notre correspondant.)

Lisbonne, 30 mars.

Grâce au système rotativiste, les élections à notre Chambre des députés furent, jusqu'à cette année, ou en tout cas jusqu'à l'avènement de Franco, totalement dépourvues d'intérêt dramatique. Il n'y avait jamais rien d'imprévu dans le dénouement; une majorité, forte des deux tiers environ, était d'avance acquise au parti qui détenait alors le pouvoir, soit une centaine de mandats sur un total de 152; l'autre tiers était abandonné à la représentation des minorités : et, dans la lutte entre les divers candidats des minorités hostiles entre elles, le gouvernement s'employait, çà et là, à faire pencher la balance en faveur des candidats inoffensifs.

Les prochaines élections, qui auront lieu le 5 avril, provoquent l'attention de l'Europe à cause de l'intérêt qu'elles empruntent aux tragiques événements qui se sont déroulés entre le 28 janvier et le 1er février.

On sera curieux de voir l'attitude que prendra le gouvernement (ministère dit de concentration monarchique) vis-à-vis des franquistes, des nationalistes et surtout des républicains; d'autre part, on languit de savoir si ce parti tapageur, fort surtout de la division des monarchistes et de cette apathie populaire créée par le système rotativiste — si les républicains, dis-je, obtiendront un nombre de députés proportionné au renom de force que le parti s'est fait par ses crimes. Grâce à sa forte discipline et pour d'autres raisons que nous dirons, le parti républicain a beaucoup de chances d'augmenter le nombre de ses députés.

Voici comment les organes nationalistes voient l'échiquier électoral. Dans la curieuse Chambre qui va être élue et qui l'est déjà virtuellement dans les bureaux de notre ministère, la majorité gouvernementale comprendra une cinquantaine de vieux régénérateurs, cinquante-deux progressistes et quelques amaralistes, c'est-à dire des amis personnels du président du ministère actuel, M. Ferreira de Amaral, lesquels inclineront du côté des progressistes.

La minorité — une cinquantaine de mandats — se partagera entre le groupe Alpoïm (progressistes dissidents compromis avec les républicains violents), les républicains proprement dits, les franquistes et les nationalistes.

L'entrée du groupe Alpoïm à la prochaine Chambre constituera un véritable scandale. Par ses propres forces, il est incapable de conquérir un seul siège : le parti s'est démonétisé par ses accointances avec les républicains dans la révolution sanglante du 1er février dernier. Mais le gouvernement, dit de concentration monarchique, leur fait la concession de 7 mandats ! Vrai est-il que le ministère s'intitule aussi ministère d'apaisement ! En revanche, le gouvernement de concentration monarchique s'acharne contre les nationalistes et les franquistes, malgré le loyalisme avéré de ces deux partis.

Mais voici une chose incroyable ! Dans l'arrondissement de Lisbonne, le gouvernement laisse la part traditionnelle des minorités aux seuls républicains. Les républicains, de leur côté, disputeront en plus à Lisbonne la part traditionnelle de la majorité gouvernementale. L'union entre tous les partis monarchistes ferait certainement échouer cette tentative. Mais le ministère préfère s'exposer à cet affront, plutôt que d'accepter l'union loyale avec les loyaux sujets de la monarchie que sont les franquistes et les nationalistes.

Nous avons une fièvre électorale inaccoutumée; jadis, sur un million d'électeurs, à peine 300,000 se laissaient traîner aux urnes. L'effervescence actuelle fait prévoir un scrutin plus fréquenté. Ce sont surtout — comme du reste jadis — les républicains qui sont les plus remuants et qui soulèvent le plus d'agitation. Aussi bien le gouvernement est-il grandement responsable de leur audace. Ce ministère combiné des deux partis rotativistes, sous couleur d'apaiser les esprits, oublie son premier devoir, qui est de rendre à la nation éprouvée la confiance en ses forces vitales, — résultat que l'on n'obtiendra point sans imposer aux révolutionnaires le respect des lois et des institutions par une enquête sérieuse sur les tenants et aboutissants du régicide.

Or le gouvernement n'a rien fait de tout cela; il a employé tout son temps à mettre d'accord les deux partis rotativistes en vue des élections. « Il a transigé avec les révolutionnaires et capitulé avec les rotativistes », dit le grand journal catholique d'Oporto *A Palavra*, dans *son numéro du 23 mars*. Le *Portugal* reproche également au ministère d'avoir, par son attitude molle, encouragé les violents du parti républicain, parti de révolution sociale et d'hostilité à l'Eglise catholique et à toute religion. Ce faisant, le ministère est bien dans la tradition des libéraux, des régalistes ou pombalistes qui ont soutenu les menées sourdes de la franc-maçonnerie. Journaux, pamphlets, revues illustrées, meetings populaires, racolage d'adhérents aux clubs républicains, tout sert à détruire dans le peuple portugais le respect de l'autorité et de la religion; le gouvernement laisse faire tout cela et de sa part n'entreprend rien pour réagir contre ces influences néfastes.

Nous avons dit, en son temps, par quelle suite de circonstances le clergé jadis appuya ces libéraux par ses votes imprudents. L'organisation du parti nationaliste a rendu un grand service à ce clergé qui ignorait la force de la politique. Sans l'attentat du 1er février qui a perdu Franco dans le jeu des politiciens, le *Centro* se serait fortifié considérablement cette année.

Dans la répartition des mandats faite par le ministère, les nationalistes ont subi la fortune des franquistes. Heureusement que le malheur ne les a point découragés. Ils ont profité des améliorations de leur presse, qui leur a amené de nombreux adhérents — on l'a vu dans leurs derniers meetings; — ils ont multiplié leurs comités électoraux. Dans plusieurs cercles, ils disputeront les mandats de la minorité. Ils ne comptent que sur leurs propres forces, et, çà et là, sur les voix des franquistes. Ils ont trop de forces contraires pour espérer de nombreuses victoires matérielles.

Cette poignée de braves aura du moins l'honneur de n'avoir pas déserté le combat, dans un moment grave et périlleux.

Lisbonne, 3 avril.

Aux élections de dimanche 5 avril, les régénérateurs présentent 60 candidats, les progressistes 59, les républicains 86, les nationalistes 36, les franquistes 8, les dissidents progressistes 8, et les indépendants 19, soit au total 266 candidats. Il y a 146 députés à élire.

Le gouvernement a donné aux autorités des instructions pour le maintien de l'ordre, le respect de la loi, l'observation d'une large tolérance et d'une grande liberté.

L'élection de sept députés aux Colonies se fera ultérieurement.

Réunion épiscopale

(De notre correspondant de Paris)

Paris, 2 avril.

Tandis que M. Briand développait au Luxembourg des arguments captieux de juriste pour légitimer une spoliation, l'assemblée épiscopale de la région de Paris délibérait à l'archevêché. On y parlait du projet gouvernemental sur la dévolution des biens ecclésiastiques, et on le jugeait comme il mérite de l'être. Mais nombre d'autres objets ont occupé nos évêques : denier du culte, entretien des églises, recrutement du clergé, unité des catéchismes..., c'était de quoi garnir un ordre du jour.

Pour le denier du culte, on sait quelles mesures avaient été annoncées dans certains diocèses. On sait aussi par quelle décision, hautement inspirée, le Souverain Pontife s'est opposé à ce que la moindre sanction menaçât les fidèles négligents. Donc, il n'est plus question d'un système qui prêtait un air déplaisant de fiscalité à une contribution qui doit rester volontaire, si fort que leur conscience y oblige les catholiques. Notons que, malgré de trop nombreux oublis ou de coupables refus, presque partout des caisses paroissiales fonctionnent, qui alimentent des caisses diocésaines, lesquelles, à leur tour, subviennent aux besoins de la caisse interdiocésaine, établie à Paris.

Ainsi s'étagent en quelque sorte et se superposent des ressources de plus en plus centralisées, jusqu'à former une manière de pyramide, d'où retombe, comme d'un château d'eau, une pluie de secours dont les dernières gouttelettes vont aux moindres villages. Car la coopération que nous avons vue s'organiser de bas en haut a pour but, vous le savez, une assistance de haut en bas. Cette assistance est en bonne activité. Preuve que le reste marche bien. Quelques prélats, cependant, ont émis le vœu que, pour l'administration de la *paroisse et la gestion de la caisse*, le curé s'entoure d'un conseil constitué en association. Nous ne présumons pas quel accueil le Vatican réserve à ce désir.

Un certain nombre d'évêques ont exprimé, à un point de vue plus général, le besoin d'un statut légal pour l'Eglise de France. C'est réveiller une grosse question, assoupie, à vrai dire, plutôt qu'endormie. Il ne saurait, bien entendu, s'agir que d'un statut légal qui laisserait pleinement sauve la hiérarchie catholique. Peut-on espérer que le gouvernement se prête à son institution ? L'urgence, à certain égard, s'en fait sentir d'une manière pressante. La question se pose et se posera, de jour en jour plus instante, de l'entretien des églises. A qui en incombent les frais ? Au curé ? Il n'est dans le « lieu du culte » qu'un « occupant » sans titre. Aux communes? Dans une lettre au préfet de la Seine, M. Briand a paru les en décharger pour rejeter cette obligation sur les fidèles. Mais les fidèles sont, au point de vue légal, dans un état inorganique et leur groupe manque de personnalité. Comment donc assumeraient-ils une charge quelconque ? L'aptitude juridique leur fait défaut. Telle est la situation. Et voici la menace qu'elle recèle : faute des réparations nécessaires, l'église peut être désaffectée.

Autre question non moins grave. Le nombre des candidats au sacerdoce diminue. Sans nul doute, la propagande antireligieuse, surtout l'apostolat de l'instituteur dans les campagnes, y est pour beaucoup. Mais l'incertitude de l'avenir y contribue certainement.

Plus d'une famille paysanne, si chrétienne soit-elle, hésite à favoriser, chez ses fils, une vocation qui peut-être les laissera, comme le divin Maître, sans une pierre où reposer leur tête. Assurément, l'idéal de l'Evangile devrait inspirer plus d'héroïsme; mais il faut tenir compte de la faiblesse humaine. Cet héroïsme, pourtant, n'est pas, tant s'en faut, partout éteint. Des œuvres se fondent, au surplus, pour le stimuler; par exemple, dans le diocèse de Bayeux, l'*Œuvre des clercs*.

Mais le gros péril pour le recrutement du clergé est dans la loi projetée sur l'*enseignement secondaire. Cette loi, en* effet, dans son article 10, exige la laïcité pour la direction de tout établissement d'enseignement libre. Faudra-t-il donc que les petits séminaires se laïcisent ? On conçoit que ce point d'interrogation rende perplexe l'épiscopat.

Sur une question depuis longtemps posée, étrangère, du reste, à la crise actuelle, il s'est trouvé unanime. L'unification du catéchisme a été décidée. Nous nous en félicitons pour les enfants de fonctionnaires sujets à déplacements.

L'accord s'est fait aussi pour la lutte contre le modernisme.

Silhouettes anglaises

(De notre correspondant d'Angleterre)

Le duc de Devonshire

Londres, 31 mars.

Le duc de Devonshire, qui vient de mourir à Cannes, ne fut pas un grand homme d'Etat : il fut simplement un grand citoyen. Durant le cours de sa longue carrière, il se distingua, sinon par des dons très *brillants*, du moins par de solides qualités de caractère : par son bon sens, sa loyauté, sa fermeté et sa modération. Chose curieuse ! Cet homme qui n'était ni un grand orateur ni un politicien subtil fut un des *leaders* les plus influents de la dernière génération : il avait le secret de se faire de chauds partisans, uniquement parce qu'il inspirait confiance à tous ceux qui l'approchaient. A cette qualité bien anglaise de fidélité à la parole donnée, il joignait un autre trait bien britannique : le flegme. Lorsqu'il fit son *maiden-speech*, — son discours de débutant — à la Chambre des Communes, il s'interrompit au milieu d'une période et gratifia ses auditeurs d'un formidable bâillement.

Le duc de Devonshire faillit toutefois devenir premier ministre. La première fois, en 1880, après la défaite du gouvernement conservateur. La reine Victoria lui ayant alors offert le *Premiership*, il refusa pour céder la place à son chef et ami Gladstone. Mais, lorsque le grand libéral se convertit au *Home-Rule*, c'est-à-dire au principe de l'autonomie de l'Irlande, le duc, qui n'était alors que le marquis de Hartington, se sépara de son chef pour fonder un nouveau parti : celui des libéraux-unionistes, c'est-à-dire des libéraux partisans de la suprématie de l'Angleterre sur l'Irlande. Ce parti, bien que peu nombreux, devait jouer un rôle important. En 1895, il fit partie du cabinet conservateur-libéral de lord Salisbury en qualité de président du Conseil privé. Sous le troisième cabinet Salisbury, il prit part aux importants débats sur l'éducation, en qualité de ministre de l'instruction publique.

Lorsqu'en 1893 Chamberlain entreprit sa fameuse campagne en faveur des réformes douanières et du protectionnisme, le duc se déclara nettement partisan du libre-échange et se retira du ministère. Sa démission causa l'effondrement du cabinet conservateur. Il resta fidèle à ses principes jusqu'au bout. Mais, lors de la grande campagne électorale de 1906, son parti intermédiaire fut presque anéanti par la grosse victoire libérale. A la Chambre Haute, par contre, sa position resta inébranlable et il joua jusqu'à la fin un rôle prépondérant.

La personnalité du feu duc est surtout intéressante en ce sens qu'elle est un exemple du crédit dont l'aristocratie anglaise jouit dans le maniement des affaires publiques; dans aucun autre Etat moderne, les nobles ne prennent une part si active à la vie politique. Le duc de Devonshire ne devait pas seulement sa puissante influence à ses qualités personnelles; il la devait en grande partie à sa position sociale, à son énorme fortune, à sa situation de chef d'une famille ancienne et respectée. Il y a encore des vestiges de féodalité en Angleterre, sinon dans les lois, du moins dans les mœurs; et les hommes privilégiés par la naissance ont beaucoup plus que les autres l'occasion de faire une rapide et brillante carrière.

R.

L'absinthe au Conseil national

La deuxième journée

Berne, 3 avril.

Nous avons eu aujourd'hui une deuxième passe d'armes sur la question de l'absinthe. Et ce n'est pas fini. Le tournoi recommencera lundi. Jusqu'à présent, les partisans de l'initiative semblent tenir la victoire. Les bonnes raisons et l'éloquence sont plutôt de leur côté. Nous verrons lundi jusqu'à quel point le Conseil fédéral et son représentant M. Ruchet parviendront à remonter le courant.

Hier déjà, malgré les rapports habiles de M. le Dr Müller et de M. Martin, secondés par M. Amsler, de Meilen, l'intervention de M. Daucourt avait fait pencher la balance en faveur de l'interdiction. Aujourd'hui, six champions sont descendus dans l'arène. Il suffit de les nommer pour faire comprendre de quel côté est resté l'avantage dans cette lutte homérique. Ces défenseurs de l'initiative n'étaient autres que le Dr Ming, d'Obwald, le Dr Brüstlein, MM. Ador, Hilty, Secretan et Wyss.

Fait digne de remarque, c'est Zurich qui a fourni jusqu'à présent le gros des défenseurs du projet du Conseil fédéral en dehors de la majorité de la commission. Le débat a été ouvert dans cette deuxième journée par M. Frey-Nägeli.

Ce représentant de Zurich n'appartient aux Chambres que depuis le commencement de la présente législature. Il est l'élu principalement des adversaires du socialisme. M. Frey-Nägeli est arrivé à Berne avec une réputation d'humoriste qui n'était pas usurpée, son discours de ce matin l'a démontré. Ses boutades au Grand Conseil de Zurich et au conseil municipal l'ont rendu célèbre. On aimait surtout à le voir aux prises avec le pasteur Pflüger, chef socialiste, surnommé le Napoléon d'Aussersihl. Les reparties primesautières et les coups de boutoir de M. Frey-Nägeli avaient fait de lui l'un des plus redoutables antagonistes du socialisme parlementaire. Aujourd'hui, M. Frey-Nägeli a dirigé sa verve contre le projet d'initiative, qu'il trouve mal raisonné. C'est, d'après lui, le produit d'un mouvement irréfléchi. Les gens qui

ont lancé ce brûlot ont agi plus par sentiment que par raison. L'humanité est divisée en deux catégories de gens. Les uns laissent agir la tête, les autres suivent plutôt les impulsions du cœur. Si les auteurs du projet d'initiative s'étaient laissé moins guider par le sentiment, s'ils avaient raisonné, ils auraient compris que la Suisse orientale, n'ayant pas l'habitude de consommer l'absinthe, n'est aucunement intéressée dans cette affaire. Ils auraient alors donné à leur projet de revision constitutionnelle une portée plus générale. En effet, dans la Suisse allemande, on a plus de goût pour le schnaps et les liqueurs amères que pour les liqueurs sucrées et aromatiques. C'est donc contre l'alcoolisme en général qu'il aurait fallu entrer en campagne. M. Frey-Nägeli agrémente et assaisonne ses considérations de nombreuses images plaisantes et de quelques mots épicés.

M. le Dr Ming prend un ton plus grave. Il défend d'abord l'initiative du reproche d'avoir été lancée par les sociétés d'abstinence et de tempérance. Le Conseil fédéral lui-même, dit-il, a formulé cette assertion dans son message. La chose n'est pas exacte, mais, serait-elle vraie qu'on ne pourrait faire un crime aux abstinents de s'être enthousiasmés pour cette campagne populaire. Est-ce que les fabricants d'absinthe et autres intéressés ne se sont pas mêlés activement au mouvement plébiscitaire et aux polémiques qui en ont été la conséquence dans les cantons de Vaud et de Genève ? Ils défendaient sans doute leurs intérêts matériels. Mais la prospérité du pays et l'avenir de la patrie ne reposent-ils que sur les intérêts privés ? Dieu merci, ce sont d'autres mobiles qui ont inspiré les fondateurs de la Confédération suisse. La Suisse a été constituée et maintenue par des aspirations idéales, l'amour de la liberté et de la justice. Et nous pouvons encore aujourd'hui parler de ces choses. Le message du Conseil fédéral semble faire croire que les abstinents sont une race inférieure. Quant à moi, n'en déplaise au Conseil fédéral, je suis heureux d'appartenir à la gent abstinente, et je crois par là travailler au bien de l'humanité. Mais, je le répète, l'initiative est partie spontanément du cœur du peuple.

En sa qualité de médecin, M. le Dr Ming a fait l'expérience que l'absinthe agit d'une manière délétère sur les nerfs et qu'elle débilite l'estomac. Les autorités médicales sont sans exception du côté des initiants, persuadés qu'ils sont que l'absinthe est le plus dangereux des alcools. Il est avéré que la consommation de l'absinthe affaiblit le corps et le rend moins capable de lutter contre les bacilles. Si nous voulons combattre avec efficacité la phtisie, nous devons bannir la boisson qui contribue le plus à débiliter le corps humain, c'est-à-dire l'absinthe. Arrivé à un certain âge, le consommateur d'absinthe devient un individu dangereux pour la société, il perd tout sentiment de responsabilité envers la famille, l'Etat, et la société. L'esprit de solidarité nationale nous commande de soutenir nos frères de la Suisse romande dans la noble lutte qu'ils ont entreprise. Affirmons cette solidarité non pas seulement le verre à la main dans les banquets patriotiques, mais encore dans les circonstances sérieuses où il s'agit de l'avenir de la patrie. Le patriotisme, quoi qu'en dise M. Frey Nägeli, est une affaire de cœur plutôt que de froide raison. Laissons parler le cœur et votons pour l'initiative.

Conseil des Etats

Séance du vendredi 3 avril

Communications de la présidence. — La commission des forces hydrauliques a fait savoir au président qu'elle ne serait pas en état de traiter cette affaire dans la présente session. Le président estime que la Constitution oblige les Chambres à régler dans le délai d'un an les questions soulevées par une demande d'initiative populaire. En conséquence, le président inscrit ce projet constitutionnel à l'ordre du jour de mardi prochain.

M. *Cardinaux*, président de la commission, fait observer qu'un fait nouveau s'est produit. La question de la navigation fluviale a été soulevée par une requête de la Compagnie de navigation. En outre, une divergence a été introduite par le Conseil national à propos des difficultés survenues entre les cantons de Zurich et de Schwyz. La commission n'est pas encore en possession du compte rendu sténographique de ces délibérations. D'ailleurs, si l'initiative doit être soumise au peuple dans le délai d'un an, rien n'oblige les Chambres à élaborer leur projet dans le même délai. En tout cas, les plaintes au sujet du retard n'atteignent pas le Conseil des Etats.

M. *Geel* (Saint-Gall) appuie les observations de M. Cardinaux. Il estime que la présidence ne peut pas imposer un délai à une commission.

M. *Usteri* (Zurich) : Le contre-projet des Chambres doit être soumis au peuple en même temps que l'initiative. Elles doivent donc observer le même délai.

On passe au vote. La proposition du président réunit 11 voix, tandis que 18 se prononcent pour le renvoi à la prochaine session.

ÉTRANGER

Catastrophe de torpilleur — 36 victimes

Au cours de manœuvres de nuit, effectuées par la flotte anglaise de la Manche, près de Portsmouth, le croiseur *Berwick* a coulé le contre-torpilleur *Tiger*. Il y a 36 victimes.

Le *Tiger* a été coupé en deux par Pétravé du *Berwick*. Il a coulé si rapidement que tous les hommes ont été précipités dans la mer. Le *Berwick* a mis à l'instant ses chaloupes à l'eau et à réussi à recueillir 23 hommes. Le commandant est au nombre des victimes.

Bruits de guerre

Les journaux de Moscou publient des télégrammes alarmistes du Caucase donnant des détails sur les préparatifs de guerre de la Turquie. C'est ainsi que le journal *Ossmoskwi* publie un télégramme de Kara annonçant la mobilisation du 4me corps d'armée turc et disant que les 5me et 6me corps stationnés en Asie-Mineure sont déjà mobilisés. Le même correspondant dit que suivant des renseignements de source sûre, les Arméniens du district réclament des armes et se déclarent prêts à aider les Russes en cas de mobilisation.

LES MASSACRES D'ARMÉNIE

La situation à Van reste inquiétante. La population musulmane aurait tué 60 Arméniens. Il y aurait 50 blessés ou mourants. Aucun coupable n'a encore été arrêté. Les autorités attendent pour sévir que la garnison soit renforcée. L'affaire a été provoquée par des révolutionnaires arméniens. Les consuls étrangers à Van demandent le renvoi de certains fonctionnaires responsables et l'arrestation des meneurs. Les bazars restent fermés. Le dénonciateur arménien David est mort à la suite de ses blessures.

JAUNES CONTRE JAUNES

Le mouvement en faveur de la mise à l'index des marchandises japonaises, provoqué par la reddition du *Tatsu Maru*, prend une grande extension en Chine. A Canton, les femmes chinoises préparent un meeting sur cette question.

POUR LA FLOTTE ALLEMANDE

L'Allemagne va mettre cette année sur chantier trois cuirassés, un croiseur cuirassé, deux petits croiseurs et une canonnière. Elle a en outre en construction, en vertu des crédits accordés en 1906 et 1907, quatre cuirassés, deux croiseurs cuirassés, quatre petits croiseurs et deux navires spéciaux, ce qui représente un total de dix-neuf vaisseaux de guerre, dont sept du type *Dreadnought*. Deux de ces grands cuirassés et un croiseur commencés en 1906 seront achevés à la fin de l'année. La flotte allemande s'enrichira, en outre, de vingt-quatre torpilleurs et plusieurs sous-marins et submersibles dont le nombre n'est pas indiqué.

Lock out à Paris

Le lock-out a été prononcé par la Chambre syndicale des 600 entrepreneurs parisiens.

C'est le dénouement d'un conflit du travail qui existait à l'état latent depuis de nombreuses années. Les travaux du bâtiment souffraient à Paris, grâce surtout au sabotage prôné par les meneurs de la Confédération du travail.

Ce matin, samedi, il y a 40,000 ouvriers sur le pavé de la capitale de la France.

Un scandale municipal socialiste à Toulouse

De graves irrégularités ont été constatées dans les finances de la ville de Toulouse.

Une lettre de M. Pendaries, ancien ingénieur de la ville de Toulouse, au préfet de la Haute-Garonne, porte des accusations précises contre le maire et deux adjoints, prétendant, entre autres choses, qu'il y a une comptabilité occulte à la mairie.

On croit probable la dissolution du conseil municipal. Un inspecteur des finances est attendu.

Le conseil municipal de Toulouse est socialiste unifié depuis un scrutin qui eut lieu il y a deux ans et dans lequel les radicaux-socialistes qui siégeaient à la mairie de Toulouse furent tous battus.

Société moderniste dissoute

Une société scientifique de prêtres en Allemagne, l'*Association scientifique libre du clergé rhénan*, dont le président est le doyen Ludwig, de Lorch-sur-le-Rhin, a été dissoute par l'évêque de Limbourg-sur-la-Lahn, pour empêcher qu'elle ne devienne la proie des idées modernistes. Cette mesure est, dit l'évêché, une conséquence naturelle de l'encyclique *Pascendi*.

Les emprunts en Allemagne

Les gouvernements de l'empire allemand et de la Prusse n'ont pas attendu plus de vingt-quatre heures après le vote des deux budgets pour émettre les emprunts qu'ils autorisent. C'est un appel au crédit de 850 millions de marks : 250 pour l'empire et 600 pour la Prusse. Sur cette dernière somme, 400 millions seulement seront demandés au public, le consortium des banques prenant pour 250 millions de bons du Trésor à cinq ans d'échéance et qui ne seront pas mis en circulation. L'émission publique des deux emprunts, qui s'élève donc à 650 millions, est fixée au 11 de ce mois. L'intérêt est de 4 % et le taux d'émission 99 ½.

En dehors de ces emprunts de l'empire et de la Prusse, plusieurs appels au crédit ont été déjà faits cette année par les Etats particuliers. Le Wurtemberg a emprunté 30 millions de marks, Hambourg 65 millions, le grand-duché de Bade 35 millions, la Bavière 60 millions ; tous sont revenus, comme l'empire et la Prusse, au type de 4 %, de même que les villes, qui ont déjà émis cette année pas mal de millions aux mêmes conditions. Le dernier emprunt prussien de janvier, qui ne trouva que pour 181 millions de souscriptions alors que le montant n'en avait pas été limité, avait en effet suffisamment démontré que les fonds publics, au-dessous de ce taux de revenu, ne répondaient pas au goût des Allemands.

Pour une Université catholique

Les catholiques autrichiens ont constitué une société pour doter Salzbourg d'une Université libre ; elle vient de tenir sa 25me réunion, sous la présidence du cardinal-archevêque Katschthaler.

Le rapport sur les souscriptions a révélé pour l'année 1907 un accroissement de 198,031 fr. ; le total des fonds atteignait en janvier 1908, 2,856,507 fr.

Le prince de Monténégro

Le prince Nicolas a déclaré à un rédacteur de la *Gazette de Francfort* qu'il n'avait pas vu l'empereur Guillaume à Venise, y étant arrivé après le départ du *Hohenzollern*.

Quant à son voyage en Russie, le prince a déclaré qu'il se rendait à Saint-Pétersbourg pour voir le tsar et aussi ses filles, mais que sa visite n'avait pas de but politique précis.

Nouvelles diverses

La *Volkszeitung* de Cologne assure que le Consistoire ecclésiastique russo-orthodoxe est obsédé de demandes de divorce dont le chiffre a triplé de 1904 à 1907.

— Le prince de Schaumbourg-Lippe a vendu les propriétés qu'il possède dans les environs d'Agram, en Croatie, à un consortium financier belge-français. Le prix de vente s'élèverait à 55 millions de francs. Les acquéreurs veulent exploiter la forêt, qui couvre la majeure partie du domaine, et vendre par parcelles l'autre partie.

— Les incidents de jeudi ont donné lieu, *hier vendredi, à diverses interpellations à* la Chambre italienne. M. Giolitti, président du conseil, a justifié la conduite des agents qui firent usage de leurs armes après les sommations réglementaires, parce qu'ils étaient directement exposés aux violences des manifestants, qui en blessèrent vingt-neuf. Plusieurs orateurs ont fait l'éloge des troupes, puis l'incident a été clos.

— Le Reichstag allemand a continué hier vendredi la discussion en deuxième lecture du projet de loi sur les associations et les réunions. Il a adopté les paragraphes 3, 3*a*, 4, 4*a*, 5 et 6 dans le texte de la commission. Il a repoussé une proposition Zehnter, du Centre, tendant à garantir une liberté plus étendue d'association et de réunion dans le sud de l'Allemagne et à inscrire dans la loi cette garantie. Cette motion a été combattue par M. de Bethmann-Hollweg, secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

— On annonce qu'à l'arrivée de l'empereur Guillaume II à Corfou, qui aura lieu le 10, des navires grecs, italiens, anglais, allemands et turcs seront réunis à Corfou pour le saluer.

— Jeudi, à Santa-Margherita-de-Ligure, sur la Riviera, la grande-duchesse de Luxembourg, chargée de la lieutenance grande-ducale, a prêté serment devant le président et les membres délégués de la Chambre du Luxembourg, venus officiellement pour cette cérémonie.

Echos de partout

LA VIVISECTION

Une campagne s'organise en France contre la vivisection. Les *Annales* ont interrogé les princes de la science sur cette question, qui émeut les amis des bêtes. Les réponses recueillies vengent les vivisecteurs du reproche de cruauté.

M. Dastre, professeur de physiologie à la Sorbonne écrit :

« Il existe, quelque part, un club antivivisectionniste fondé par quelques bonnes dames affolées à l'idée des périls qui guetteraient, au fond des laboratoires, leur tendre adoré, centre et ombilic de leur monde moral. Elles sont sujettes à ces éruptions périodiques. Jadis, elles assaillirent Claude Bernard à coups de parapluie ; elles s'en sont pris, plus tard, à Brown-Séquard ; puis, elles poursuivirent Pasteur de leurs malédictions. Nous assistons à une nouvelle crise. Les laboratoires du haut enseignement, à la Faculté de Médecine, au Muséum, à la Sorbonne, au Collège de France, à l'Institut Pasteur, subissent en une fois l'assaut des ombrelles et des parapluies. »

Tout cela n'est que ridicule.

Le docteur Pozzi, célèbre praticien de Paris, écrit à son tour :

« Je ne suis pas de ceux qui se moquent de la sensibilité des ennemis de la vivisection et la qualifient ironiquement de sensiblerie. Je comprends très bien qu'on soit ému à la pensée que des animaux, et, en particulier, des chiens, des amis de l'homme, sont soumis à des tortures. Qu'est-ce à dire si ces tortures sont inutiles, si elles n'ajoutent rien à nos connaissances et sont une sorte de sport scientifique !...

« Mais, j'ai hâte de l'affirmer, cette émotion est sans objet.

« 1° Les animaux ne souffrent pas pendant les vivisections faites dans nos laboratoires. Ils sont absolument insensibilisés (anesthésiés) par la morphine ou par le chloroforme. Ainsi privés de douleurs, ils sont vraiment comparables à des végétaux, car ils n'ont plus que la vie végétative, selon l'expression de l'Ecole. Or, qui s'indignerait à la pensée qu'on disséque des plantes ?

« 2° La vivisection est utile au premier chef, et pour les recherches physiologiques, et aussi, quoique à un moindre degré, pour certains exercices opératoires (notamment pour la chirurgie abdominale). Se priver des ressources qu'elle fournit à ce double point de vue, c'est faire tort à l'humanité qui profite des progrès de la science. Les antivivisectionnistes sont donc coupables vis-à-vis de leurs semblables sans avoir droit à la reconnaissance des bêtes.

« Donc, leur campagne a pour point de départ une double erreur ; elle ne doit pas émouvoir le grand public plus qu'elle n'a impressionné les savants. »

MOT DE LA FIN

Au tribunal :

Le président à l'accusé. — Vous êtes inculpé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie.

L'accusé. — Oh ! monsieur le juge, vous pouvez être sûr que je n'aurais pas demandé mieux que d'en fabriquer de la bonne.

Confédération

La France et le Simplon

Dans la *Gazette de Lausanne*, M. Ed. Secretan étudie avec calme les données du problème franco-suisse des voies d'accès au Simplon, qui énerve tant le *Genevois*. Ce qui est arrivé — l'irruption de la question du Lœtschberg dans les pourparlers où il ne devait être question que de la Faucille et du Frasne-Vallorbes, — devait arriver. Ce n'est pas la faute des Chemins de fer fédéraux. La cause est à Paris, non à Berne.

Le gouvernement français a le sentiment que, dans l'état actuel des choses, il ne peut plus pré-enter aux Chambres le Frasne-Vallorbe seul. Concédant cette ligne à la Compagnie P. L.-M. avec une participation financière de l'Etat, il désire également, et simultanément, faire quelque chose pour mettre en rapports directs et rapides avec le tunnel de Brigue le réseau de la puissante rivale du P. L.-M., la Compagnie de l'Est.

La France tient donc à la Suisse ce langage :

Je construirai le Frasne, mais comme ce raccourci impose au P.-L.-M. une réduction de parcours sur ses rails, partant une moindre recette, vous lui compenserez cette perte en lui accordant, sur le parcours Vallorbe-Lausanne, une réduction correspondant à celle dont elle profiterait si la ligne Bussigny-Vallorbe existait. C'est une affaire de 6 kilomètres que les C. F. F. déduiront en faveur du P.-L.-M. dans leurs règlements de comptes.

Moyennant quoi, nous ne vous demanderons pas que le Bussigny-Vallorbe soit construit et nous nous entendrons pour que l'exécution de la convention de 1902 pour le Frasne soit assurée et immédiatement entreprise, conformément au désir du Conseil fédéral.

D'autre part et comme contre-partie, vous compléterez la concession du Moutier-Granges que vous avez donnée déjà, en la prolongeant de Granges à Dœtzingen, de telle façon que la Compagnie de l'Est, comme le P.-L.-M., puisse rejoindre Brigue par le plus court chemin. Et comme la Compagnie de l'Est est pour vous une bonne cliente et vous amène un gros trafic à Delle ; comme elle va mettre une dizaine de millions dans le Moutier-Granges et comme, en outre, le Lœtschberg est une ligne à moitié française, vous voudrez bien lui assurer, pour le trajet à travers votre territoire, un partage de trafic dont profitera la ligne de nos amis les Bernois. Les C. F. F. — c'est à dire le Gothard — y perdront sans doute quelque chose — 2 à 3 millions, dites-vous — mais le Lœtschberg est aussi une ligne suisse et vous ne l'avez pas concédée et subventionnée pour la faire périr d'inanition.

La Suisse a demandé à réfléchir.

M. Secretan lui montre qu'elle ne doit pas s'arrêter seulement à ce que lui coûtera la réalisation des vœux de la France.

La Suisse devra considérer aussi l'autre côté de la question, soit l'augmentation de trafic que la construction du Frasne amènera sur le parcours Vallorbe-Lausanne-Brigue. Elle devra examiner s'il ne convient pas de s'accommoder d'une situation que nous avons créée ou laissé créer nous-mêmes. Enfin, elle n'oubliera pas qu'il convient aux C. F. F. de rester en bonnes relations avec deux grandes Compagnies françaises, dont les réseaux occupent notre frontière de Bâle jusqu'à Genève et dont les dispositions à notre égard peuvent exercer sur la prospérité du réseau fédéral une action directe favorable ou défavorable, suivant qu'elles seraient bonnes, ou indifférentes, ou froides.

— Dans la *Gazette* d'hier, M. Secretan revient sur la question. Il traite le point de vue gothardiste. On s'obstine à opposer le Gothard au Simplon. Les intérêts gothardistes sont proclamés intangibles. L'idée d'un partage de trafic, à Delle, entre le Gothard et le Lœtschberg-Simplon, horrifie les tenants du Gothard. M. Secretan déclare que la conception qui fait du Gothard la ligne suisse par excellence est surannée. Le Simplon est percé ; le Lœtschberg se perce. Ce sont les faits. On ne discute pas à l'encontre d'un fait.

Il n'y a plus, en Suisse, que le Gothard seulement. Il y a le Simplon et les contrées intéressées au Simplon. Reste à voir si ces deux intérêts doivent et devront éternellement être maintenus en opposition, dans l'intérêt des C. F. F. et dans celui de l'ensemble de la Suisse ?

Le Gothard, au reste, sera dans quelques mois une ligne fédérale. Cela doit simplifier les choses. Où est donc notre intérêt ? A contrarier les intérêts français ? Mais non.

L'Allemagne, seule, ne suffit pas à alimenter notre réseau. Or, l'Allemagne semble arrivée au point culminant de son expansion industrielle et commerciale. Il faut donc aviser. Car les C. F. F. sont dans une situation financière très serrée et il n'y a pour eux d'autre issue que dans un accroissement des recettes. Ils ont donc tout intérêt à attirer sur leurs rails le plus fort trafic possible, en particulier le trafic entre la France et l'Italie, qui ne peut aller que se développant, depuis que ces deux pays ont repris leurs relations amicales. Et c'est ici le Simplon qui est l'instrument indiqué.

Il faut donc faire les voies d'accès au Simplon que le trafic français réclame : le Frasne-Vallorbe et le Granges-Dotzingen. Ce que les C. F. F. perdront par l'acheminement du trafic de la Compagnie de l'Est sur le Lœtschberg, ils le retrouveront par l'augmentation de trafic du P.-L.-M. par le Frasne-Vallorbe.

Mgr de THIOLLAZ

Premier Evêque d'Annecy

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT [1]

S'il y a peut-être quelque exagération *filiale à vouloir faire un « géant » du* saint évêque d'Annecy que fut Monseigneur de Thiollaz et quelque complaisance personnelle à consacrer deux gros volumes de 500 pages chacun à cette figure épiscopale qui, sauf un instant, demeura enfermée dans les étroites limites de son pays natal, il y avait cependant utilité d'intérêt à retracer le portrait de celui qui, après avoir été le dernier prévôt du Chapitre de Genève, devint le premier évêque d'Annecy. M. le chanoine Albert a donc droit aux remerciements de tous ceux qui s'occupent des choses de Savoie et des choses de l'Eglise pour cette excellente et copieuse monographie à l'aide de laquelle je voudrais essayer de reprendre rapidement à mon tour, en les adoucissant, quelques-uns des nombreux traits trop accusés par l'auteur dans son portrait du vénérable Prélat, trop chargés d'inutilités et de digressions dans le tableau, par ailleurs très complet et très fouillé, de l'époque qu'il a voulu faire revivre.

La physionomie de Mgr de Thiollaz n'a pas, en vérité, de caractères particulièrement saillants. Prêtre dans toute la force du terme, il resta toute sa vie ce que Saint-Sulpice l'avait fait, un homme de devoir, d'abnégation, de prière, mais aussi un homme un peu terne et de couleur un peu grisaille. Il naît en 1752 au sein d'une famille de petite noblesse, profondément attachée à sa foi, à son pays, à ses rois. Sur les genoux de sa mère, il apprend vite à unir ces trois mots dans le même respect et la même affection. Ce sont traditions de gentilshommes et héritage de famille. Jusqu'à son dernier jour il sera fidèle à ce triple idéal pour l'amour duquel il ira au devant de tous les sacrifices et de tous les dévouements.

Dès que sa vocation ecclésiastique fut assurée, après une première épreuve au Séminaire de son diocèse, ses parents l'envoient à Paris, à Saint-Sulpice et à la Sorbonne. Là, sa fine et souple intelligence se développe ; son caractère se mûrit, son expérience s'enrichit. N'est-ce pas l'époque où les prochains bouleversements s'annoncent, rapides et alarmants, où la philosophie, « maîtresse des intelligences après une lutte de quarante ans, s'apprête à consommer son œuvre en proclamant par le fer et le feu les « droits de l'homme et du citoyen », où tout l'ordre social ancien sur lequel Mgr de Thiollaz a jusque-là vécu va sombrer dans une irrémédiable déchéance ? Chose curieuse. Le séjour de Paris, à un tel moment, ne paraît pas avoir fait grande impression sur cette jeune intelligence. De lui aussi on pourrait dire qu'il rentra à Annecy, en 1780, n'ayant rien appris et rien oublié. Nature autoritaire, tempérament traditionaliste éducation, aristocratique, semblent l'avoir toujours empêché de bien comprendre le mouvement inévitable de la vie politique et sociale du temps où il vécut. Ce n'est pas lui qui aurait eu l'idée de poser la question que lui adressait un jour ce jeune prêtre autrement plus ouvert, qui joua un instant son rôle de premier plan, M. Vuarin, curé de Genève : « L'Eglise ne pourrait-elle se plier au régime nouveau ? »

Mgr de Thiollaz avait vu de près les excès des Jacobins transformant sa paisible patrie en un champ de bataille, bafouant l'Eglise, commettant les plus ignobles sacrilèges, blasphémant tout ce qu'il vénérait ; il avait, par deux fois, été emprisonné et conduit à Lyon et à Bordeaux pour être expédié à la Guyane ; il avait erré de longues années en exil ; il avait souffert dans ses affections les plus sacrées en apprenant les humiliations et les revers de son roi. C'étaient trop de choses pour permettre à un homme ordinaire, si saint qu'il puisse être, de s'élever au-dessus des contingences passagères pour dégager l'idée qui s'élabore et s'imposera tôt ou tard. De telles vues sont le privilège des esprits tout à fait supérieurs et indépendants. Si ce furent celles des Emery et des Vuarin, pour ne citer que les prêtres avec lesquels Mgr de Thiollaz fut en relations particulières, la raison n'en doit-elle pas être cherchée dans leur intelligence, sans doute, mais aussi, et surtout peut-être, dans leur plus humble origine humaine ?

Cette aversion assez compréhensible après tout pour la Révolution, Mgr de Thiollaz la reporta avec moins de raisons sur Bonaparte. Alors que la noblesse commençait à évoluer autour de l'Empereur, le Prévôt de Genève devenu, avec la paix de l'Eglise et le Concordat, vicaire général du diocèse de Chambéry-Genève, resta sur la réserve. Son cœur n'allait pas, ne pouvait pas aller au vainqueur de l'Italie. Il était fidèle au souverain exilé, au roi appauvri, obligé de vivre misérablement dans son île de Sardaigne. Au fond, Mgr de Thiollaz resta jusqu'à son dernier jour avant tout et uniquement Savoyard, j'allais dire plus Italien que Français.

Si j'ai insisté sur ces traits politiques, c'est qu'ils sont représentatifs d'un état d'âme qui était général. Sans doute, Mgr de Thiollaz n'est pas là tout entier. Il y est même très peu. Pour voir à l'œuvre celui qui va en 1822, âgé de soixante-dix ans, prendre en mains la direction d'un diocèse où presque tout sera à créer ou à restaurer, il faut aller le chercher dans son ministère, s'efforçant, au cours de la Révolution, de maintenir la foi au sein des populations, d'éclairer et de diriger par ses consultations le clergé dont il est le chef, en l'absence de l'Evêque, s'efforçant, après la tempête, de rétablir l'ordre et de rendre à la nouvelle Eglise dont il sera bientôt le pasteur suprême son lustre d'autrefois.

Mgr de Thiollaz est donc un homme d'ancien régime. Il peut et doit aller prendre place dans la galerie des évêques qui, fidèles à leur devoir comme à leur vocation, ont traversé deux ou trois régimes politiques sans se laisser entamer par aucun. Semblable à son digne contemporain, Mgr Du Bourg, dont on *nous racontait naguère la vie, il n'a* subi du XVIIIme siècle que l'influence politique et sociale sans en recevoir l'incrédulité et l'immoralité. La Révolution n'a eu sur son intelligence aucune prise. Il l'a affrontée sans la comprendre, comme une saute de vent, sans songer même à la convertir et à la baptiser. De l'Empire, il a pris les bienfaits réparateurs, mais ne lui a point donné son cœur. Seule, la Restauration a eu ses *sympathies et son dévouement, parce* qu'il a vu en cette courte page d'histoire comme un reflet des temps passés et qu'il a cru à sa durée et à sa vitalité.

Quant à nous, Genevois et Suisses de date plus ou moins récente, il ne nous a guère aimés et peut-être bien pas très parfaitement compris. Parce qu'il vivait plus dans le passé que dans le présent, l'Eglise de Genève lui apparut toujours comme un fief de sa maison épiscopale. Ainsi du reste que son ami, M. Vuarin, Mgr de Thiollaz aurait voulu que les catholiques du XIXme siècle se rattachassent aux catholiques du XVIme et n'eussent qu'un centre religieux qui eût été Annecy. Faut-il faire un grief à ceux qui voulurent porter, dans une Europe renouvelée, leurs regards et leurs espérances plutôt du côté de la Suisse que du côté de la France ? En toute vérité, je ne le crois pas. Mgr de Thiollaz obéissait aux traditions passées qu'il avait reçues, aux affections anciennes qu'il avait nourries. Le Pape et la Suisse obéissaient aux nécessités du temps, aux légitimes soucis de l'avenir. L'histoire d'aujourd'hui donne raison à l'utilitarisme des seconds contre l'idéalisme sentimental du premier. Quelle attitude pourrions-nous prendre à l'heure actuelle, *s'il fallait, d'un côté, ménager la* Savoie et le gouvernement français, de l'autre, rester bons Suisses et sincères Genevois ? Mais n'y touchons pas trop. Le fer est encore chaud et la plaie mal guérie !

ALBERT VOGT.

[1] Histoire de Mgr C.-F. de Thiollaz, premier Evêque d'Annecy, et du rétablissement de ce siège épiscopal par Nestor Albert (Paris, Champion, 1907, 2 vol.)

BIBLIOGRAPHIE

ORAISON FUNÈBRE de S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, prononcée à Notre-Dame de Paris, le 31 mars 1908, par S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, belle brochure in 8° écu, ornée d'un portrait. Prix : 0.75 fr. Librairie de P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, (Paris, VIme).

Cette importante Oraison funèbre, dans laquelle il est forcément fait allusion à bon nombre de questions actuelles, sera très lue et très répandue, tant en raison de la place qu'occupait dans l'Eglise de France l'illustre défunt, qu'en raison de la personnalité de l'éminent prélat désigné par l'Episcopat français pour la prononcer.

La vie du regretté Cardinal est résumée en trois chapitres bien distincts, d'un relief saisissant :

I. — Le Prêtre, modèle de vertu et de zèle sacerdotal.

II. — L'Evêque exemplaire.

III. — Le Cardinal, défenseur intrépide de la cause de l'Eglise.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 cent.

L'ADMINISTRATION.

— Le *Bund* d'hier soir publie un article très vif contre les adversaires du Moutier-Granges.

Il se plaint que deux délégués suisses à la conférence fassent une campagne de presse contre les intérêts bernois.

On accuse les Français de se mêler indûment de nos affaires intérieures en demandant que la Suisse fasse le raccourci de Dotzingen. Est-ce que nous ne nous mêlons pas d'affaires intérieures de la France en lui demandant de percer le Mont d'Or et la Faucille qui sont sur son territoire?

Le Moutier-Granges est une ligne d'intérêt suisse: il fera économiser aux C. F. F. des frais annuels d'exploitation qui représentent un capital de 8 millions; la Confédération s'est réservé le droit de souscrire le 50 % du capital-actions.

Aux gothardistes, le *Bund* répond qu'il y a assez longtemps qu'ils sont assis à la table du festin.

Le détournement partiel du trafic du Gothard par le Simplon n'est pas un fait inouï: il a été prévu dans le message sur le rachat; il y a des années que la France déclare à tout venant qu'elle poursuit le redressement du dommage que le Gothard a fait à ses intérêts ferroviaires. Etc.

— On mande de Berne à la *Tribune de Genève*:

La nouvelle lancée par plusieurs journaux de la Suisse romande d'après laquelle le P.-L.-M. et l'Etat français auraient réussi à s'entendre au sujet des prestations financières concernant le Frasne-Vallorbe, n'est pas aussi erronée que certain démenti envoyé de Paris tendrait à le faire croire.

Il est parfaitement exact que toute la convention est prête.

Il ne manque que la signature du ministre des travaux publics. Celle-ci devait effectivement être apposée un de ces derniers jours, mais le ministre a préféré attendre encore un peu.

On ne sait pas si l'Etat français se borne à accorder une subvention au P.-L.-M., ou si le P.-L.-M. se charge de construire la ligne en empruntant un capital dont l'Etat servirait la rente. Il est probable cependant que c'est la première combinaison qui a prévalu, car l'Etat français n'accepte guère la seconde que lorsqu'il s'agit d'une ligne dont il impose la construction ou qui a un caractère stratégique.

L'Institut international du Col d'Olen. — On nous écrit:

Il y a quatre ans, on a entrepris, avec l'appui du gouvernement italien, sur le versant méridional du Mont-Rose, au Col d'Olen, à une altitude de 3,000 m., la construction d'un Institut international pour recherches scientifiques sur les Alpes.

Cet édifice, qui est une annexe de l'Université de Turin, contient des laboratoires de botanique, de zoologie, de bactériologie, de géologie et de météorologie, 16 chambres d'habitation et les locaux indispensables pour vivre dans ces hautes régions.

Par lettre du 17 novembre 1904, M. le sénateur Mosso, président de la commission, offrait à la Confédération *deux places d'étude dans cet établissement*, moyennant le versement, une fois pour toutes, de la somme de 1000 fr. donnant droit au logement gratuit et à l'usage des instruments et des laboratoires.

L'Angleterre, la Belgique, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne avaient déjà retenu chacune deux places.

Le Département fédéral de l'Intérieur, après avoir soumis la question au comité central de la Société helvétique des sciences naturelles, qui se montra très favorable à cette proposition, entra en pourparlers avec les cantons universitaires, au sujet de leur participation financière à l'acquisition, en commun, *de l'une des places offertes, la Confédération* prenant à sa charge la seconde. Ces tractations aboutirent sans peine.

L'Institut est aujourd'hui complètement achevé. Il a été inauguré, en présence de la reine Marguerite et des délégués de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse. C'est à ce dernier, M. F. Sarasin, président du comité central de la Société helvétique des sciences naturelles, qu'échut l'honneur d'exprimer aux initiateurs de l'œuvre les remerciements et les félicitations de la science étrangère.

M. le professeur Kowalsky, directeur de l'Institut de physique de l'Université de Fribourg, a été désigné par le Conseil d'Etat de ce canton comme représentant fribourgeois dans la commission chargée d'examiner les demandes pour l'utilisation de ces deux places, d'en décider l'attribution et de faire rapport sur leur administration.

Le président en est M. le Dr Hugo Kronecker, délégué de la Confédération, directeur de l'Institut de physiologie de l'Université de Berne.

Cantons

SAINT-GALL

La crise de l'industrie textile. — *L'union des ouvriers de l'industrie* textile de la Suisse orientale adresse aux maisons de l'industrie de la broderie une requête demandant de ne donner aux ouvrières employées dans les maisons aucun travail à domicile pendant la crise, mais de le donner aux femmes qui ne sont pas employées dans les ateliers.

NEUCHATEL

Militaire. — La course de bataillon de la première école de recrues à Colombier aura lieu les 21, 22 et 23 avril. La direction n'en est pas encore fixée. Les courses de compagnies auront lieu dans la contrée de Nods, du 13 au 16 avril.

GENÈVE

Le bazar de l'Université. — Le bazar de l'Université, organisé en vue de subvenir en partie aux frais de célébration du 350me anniversaire de l'*Alma Mater* genevoise et dont notre correspondant nous a parlé hier, a produit un total de recettes de 64,504 fr.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Englouti sous le sol. — A Blakenhall, (Staffordshire, Angleterre), le sol s'est subitement ouvert, engouffrant un charretier, son cheval et son tombereau. L'homme et le *cheval étaient morts quand on les a retirés.*

Un voleur tué. — L'autre nuit, un cultivateur de Furnes (Belgique) ayant entendu du bruit dans la cour de sa ferme, descendit et aperçut trois individus occupés à tordre le cou à ses poules. Les malfaiteurs prirent la fuite. Le propriétaire les poursuivit et rattrapa un des malfaiteurs. Le voleur sortit un couteau et se rua sur le cultivateur, mais celui-ci, armé d'un trident, repoussa son agresseur et d'un coup formidable lui planta la pointe de sa terrible arme dans la tête. L'homme s'affaissa en poussant un cri. La mort fut instantanée.

SUISSE

La victime de Giometto. — L'employé de chemin de fer Giometto, qui s'était enfui de Chiasso avec la somme destinée au règlement de comptes entre les chemins de fer italiens et la Cie du Gothard, a fait une victime: c'est sa pauvre femme, mère de dix enfants, qu'il avait laissée sans pain, tandis qu'il partait avec une somme de 225.000 francs en compagnie d'une gueuse qu'il avait habillée et couverte de colifichets. La femme de Giometto n'a pu supporter ce coup et a été frappée de folie.

La capture de Giometto est due à un agent de la police tessinoise, qui avait suivi le fugitif à la piste depuis Chiasso. Le voleur avait pris un billet pour Bâle et de là un autre pour Brême; mais à Brême il avait pris le train pour Paris Cherbourg. Il pensait qu'ainsi on aurait perdu ses traces à Brême, le croyant embarqué. Aussi a-t-il été stupéfié, à Cherbourg, en se voyant reconnu et arrêté.

Chute mortelle. — On a trouvé hier matin vendredi, dans le corridor d'une maison, à Zurich, le cadavre d'un jeune *homme. On suppose que le malheureux aura* fait une chute dans les escaliers.

Ecrasé entre deux tampons. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, le manœuvre Adolphe Meyer, 21 ans, a été saisi, en gare aux marchandises, à Bâle, entre deux tampons et tué net.

Saisi par un wagon. — Mercredi, un ouvrier d'équipe de la gare de Berne a été saisi par un wagon en manœuvre et tué sur le coup. Le malheureux laisse une veuve et six enfants.

Noyée dans un ruisseau. — A Berthoud, la femme d'un garde-voie a été trouvée noyée dans un ruisseau. Occupée à faire la lessive, elle aura perdu l'équilibre et sera tombée la tête la première dans l'eau.

LE MOUVEMENT SOCIAL

Le travail à domicile

A l'occasion d'une réunion d'études de la Ligue sociale d'acheteurs de Paris, Mme Jean Brunhes, secrétaire générale de la Ligue, avait organisé dans ses salons une exposition d'objets confectionnés à domicile.

Chacun de ces objets portait une étiquette sur laquelle étaient indiqués le salaire de famine trop souvent payé à l'ouvrière isolée, le nombre d'heures nécessaires pour l'achèvement de l'ouvrage, et le prix auquel l'entrepreneur vend cet ouvrage au grand magasin.

Pour remédier à cet état de choses, l'idée *d'un tarif minimum vient d'être lancée.*

Revue financière

Tous les bulletins financiers disent qu'il n'y a pas d'affaires, que les marchés sont dépourvus d'animation, que l'on est engourdi, que la période actuelle est sans intérêt, que l'atonie est générale, le calme plat et désespérant.

C'est une manière de parler, usitée aussi chez les négociants et les maîtres d'état, pour leur permettre de laisser ignorer leurs bénéfices. En réalité, les émissions sont nombreuses. En Allemagne, il a été émis pour 400 millions de marks d'emprunts de villes et d'Etats pendant les mois de janvier et de février. En Suisse, les émissions n'ont pas fait défaut non plus. Nous avons sous la main une dizaine de prospectus de différentes valeurs qui toutes, cela va sans dire, se recommandent pour leurs avantages de rendement, de sécurité, etc. *Signalons-en quelques-unes.*

Obligations 4 ½ % à 99 ¼, remboursables à 103 de la Cie *Hambourg-Amerika Linie.* Emission de 30 millions de marks.

Obligations 5 % à 98,50, remboursables à 102 ½ si avant le 1er avril 1928; après cette date au pair, de l'*Emprunt impérial chinois* pour le chemin de fer Tientsin-Pukou. Le prospectus est signé de l'ambassadeur chinois à Berlin, Sun Pao Ki. Sa signature vaut bien les 125 millions de francs offerts au public. Qui en douterait?

Obligations 4 % de 500 fr., émises à 450 par le *Crédit foncier argentin* Emission de 30 millions.

Obligations 4 ½ % au pair de la Compagnie suisse de la *Seethalbahn.* Emission de 2 millions.

Obligations 4 % canton de Lucerne de 5 millions; cours d'émission non encore fixé.

Arrêtons-nous pour ne pas devenir trop fastidieux sur un sujet qui l'est déjà pas mal de lui-même.

La rente française a fait une chute profonde. Nous l'avions laissée à 96.95, après une baisse importante de l'avant-dernière semaine. La voilà qui plonge à 96 65 à terme et à 96.45 au comptant, tout cela grâce aux Marocains qui, sans en demander la permission à la Bourse, s'avisent de faire la guerre de guérillas, ce qui, dans un pays de montagnes, désarçonne absolument la troupe régulière.

La situation de la Banque nationale suisse au 31 mars accuse une augmentation de 16 millions 375 mille francs en portefeuille, avec une augmentation correspondante de 16 millions 676 mille francs de billets en circulation, bien que l'en-caisse ait diminué de 1 ½ million. L'ancienne loi sur les banques d'émission ne leur accordait pas cette souplesse, ce qui évidemment a été une des causes des reproches immérités qu'on leur a faits.

L'action de 1000 fr. de la Société d'aluminium ne recevra pour 1907 qu'un dividende de 20 % au lieu de 26 % l'année dernière. Le cours a immédiatement baissé de 250 fr. et reste inscrit à 2075. Pauvres gens!

La Banque Baup et Cie, de Nyon, comme MM. Schmiedhauser et Cie, dont nous parlions dernièrement, publie ses comptes de 1907. Avec un capital de 1 million, elle a réalisé un bénéfice net de 79,594 fr. 76, soit presque du 8 %.

Somme toute, pas d'amélioration sur les cours des valeurs. Les taux d'escompte restent stationnaires et le resteront vraisemblablement jusqu'à l'automne.

Derniers cours:

OBLIGATIONS

3	%	diff. Confédération, 1903	87	75
3 ½	%	» Série A.-K.	95	35
3	%	Fribourg, Etat, 1892	427	—
3	%	» » 1903	412	—
3 ½	%	» » 1899	493	50
4	%	» diff. 1907	500	—
3 ½	%	Valais » 1898	480	—
5	%	» » 1876	109	25
3 ½	%	Tessin » 1893	91	—
3	%	Empire allemand	81	—
3	%	Rente française	96	65
3 ¾	%	» italienne	102	—
4	%	» or Autriche	97	50
3 ½	%	Soc. navigat., Neuch.-Morat	91	—
4	%	» » »	95	—
3 ½	%	Fribourg, Ville, 1890, gar. Etat	91	—
3 ½	%	» » 1902 gaz	88	—
3 ¾	%	» » 1902	93	—
3 ½	%	Bulle » 1re hyp.	90	50
4	%	Bulle » 1899	95	50
4	%	Banque de l'Etat, à 3 ans	100	—
3 ¾	%	» » à 5 ans	100	—
2	%	et pr., Banq. de l'Etat, 1895	62	50
3 ¾	%	Banque hypoth. Suisse	93	—
3 ¾	%	Caisse hyp. frib. Sér. P. R. S.	94	—
4	%	» » » » »	96	—
4	%	Bulle-Romont 1894	96	50
4 ½	%	Tramways de Fribourg	100	—
4 ½	%	Funic. Neuveville-St-Pierre	100	—
4 ½	%	Hydro-électr., Montbovon	100	—
4 ½	%	Brasserie du Cardinal	99	50
4 ½	%	Gr. Bras. Beauregard av. hyp.	100	25
4 ½	%	» » s. hyp.	96	50

LOTS

Fribourg, Etat	1860	de Fr.	15	35 —
» »	1902	»	15	15 —
» Ville	1878	»	10	14 —
»	1898	»	20	11 50
Communes frib.	3 % diff.	»	50	49 —

ACTIONS

Banque nationale	nom.	500-250	489 —
Caisse hyp. frib.	»	500 —	593 —
Banque cant. frib.	»	500 —	595 —
Crédit gruyérien	»	500 —	595 —
» » part de fond.			95 —
Crédit agric. ind., Estav.	»	500 —	595 —
Banque Ep. et p. Estav.	»	200 —	215 —
Banque pop. Gruyère	»	200 —	295 —
Banque pop. Glâne	»	100 —	125 —
Bulle-Romont	»	500 —	515 —
Tramways de Fribourg	»	200 —	85 —
Fun. Neuvev.-St-Pierre	»	200 —	165 —
Hyd.-élect. Montbovon	»	500 —	— —
Condensateurs électr.	»	500 —	— —
Fabrique Engr. chim.	»	500 —	665 —
Fabr. mach., Frib. ord.	»	200 —	190 —
Fabr. de mach., priv.	»	500 —	500 —
Teintur. de Morat, priv.	»	250 —	170 —
Chocolats Cailler, jouis.	»	— —	320 —
Chocolats de Villars	»	100 —	47 —
Gr. Bras. Beauregard	»	500 —	518 —
Brasserie du Cardinal	»		— —
Chartreuse suisse (Cl.)	»	500 —	— —
Papeteries de Marly	»	1000 —	— —
L'Industrielle	»	100 —	110 —

ESCOMPTE OFFICIEL

Avances sur nantissement de titres	4 %
Papier commercial	3 ½ %
Avances sur lingots	4 %

CHANGE

Sur la France	*pour 100 francs*	*100*	*15*
Sur l'Italie	» 100 lires	100	18
Sur la Belgique	» 100 francs	99	90
Sur l'Allemagne	» 100 marks	123	22
Sur l'Autriche	pour 100 couron.	104	70
Sur la Hollande	» 100 florins	207	85
Sur l'Angleterre	» 1 liv. sterl.	25	17
Sur New-York	» 1 dollar	5	17
Sur la Russie	» 1 rouble	2	65

Nouvelles de la dernière heure

Après les funérailles tragiques

Rome, 4 avril.

Pallestrini, un des blessés des désordres de jeudi, est mort à l'hôpital. Aucun incident notable ne s'est produit aujourd'hui. Beaucoup de personnes ont visité le lieu des incidents.

Rome, 4 avril.

Les dernières nouvelles annoncent que quelques collisions se seraient encore produites entre la foule et la police, principalement près du théâtre *Argentina.* La ville a cependant repris son aspect accoutumé, à part la circulation presque nulle des voitures et des tramways. Un grand cortège de sympathie est attendu pour aujourd'hui samedi.

Berlin, 4 avril.

On mande de Rome au *Lokalanzeiger*:

Rome ressemble à une ville en état de siège. La troupe est postée à tous les points importants. Des voitures de poste conduites par les soldats circulent, escortées de cavaliers qui s'avancent sabre au clair. Les autorités ont interdit d'apporter des couronnes au lieu des incidents de jeudi.

Rome, 4 avril.

(*Sp.*) Le groupe parlementaire et la direction du parti socialiste, dans une réunion tenue hier soir vendredi, ont décidé à l'unanimité d'envoyer des dépêches à la Confédération générale du travail, résidant à Turin, l'invitant à limiter la grève générale à Rome. La Confédération générale s'est réunie le soir même à Turin et a décidé d'inviter toutes les villes à s'abstenir de la grève générale. On croit que la grève à Rome cessera ce soir.

Le krack Rochette

Paris, 4 avril.

3000 actionnaires des entreprises Rochette se sont réunis hier soir vendredi et ont voté un ordre du jour de confiance en Rochette, protestant contre son incarcération et contre toutes les mesures judiciaires prises à l'égard de ses sociétés. Ils ont demandé l'élargissement immédiat de Rochette.

Les actionnaires ont décidé ensuite d'envoyer leur ordre du jour aux sénateurs et députés.

Le lock-out de Paris

Paris, 4 avril.

Les présidents des Chambres syndicales appartenant à la Fédération du bâtiment se sont réunis hier soir ven*dredi, à la rue de Lutèce, pour exa*miner la situation. La séance était privée.

Cependant, à l'issue de la réunion, un des présidents a déclaré à l'Agence Havas que l'assemblée avait pris acte de la déclaration de lock-out de la Syndicale des entrepreneurs de maçonnerie. Les présidents ont confirmé leur vote précédent, selon lequel ils déclarent se solidariser complètement avec ces entrepreneurs. Toutefois, ils ne fermeront pas leurs ateliers immédiatement; ils guideront leur attitude d'après la conduite des ouvriers à leur égard.

La fabrication des diamants

Paris, 4 avril.

On télégraphie de Londres au *Gaulois*:

La justice vient de rendre son arrêt sur la demande de l'ambassadeur de France, tendant à ce que l'enveloppe contenant le secret de Lemoine soit remise au gouvernement français. Cette remise a été accordée. Pour se garantir contre tout recours éventuel, l'«Union-Banque» vient d'appeler de cette décision, qui sera sans doute confirmée par l'instance supérieure dans le délai le plus rapproché, car l'ambassade de France insiste fortement.

La démission de sir Henry Campbell Bannerman

Londres, 4 avril.

(*Sp.*) — Sir H. Campbell Bannerman aurait de nouveau fait part à ses collègues de son désir de résigner ses fonctions de premier ministre, et ce désir aurait été communiqué au roi.

Le catalanisme

Madrid, 4 avril.

Au Sénat espagnol, l'ancien ministre démocrate d'Avilas, s'occupant incidemment de la question catalane, a dit qu'il existe une entente secrète entre terroristes et séparatistes. Il n'est donc pas étonnant que certaines parties de l'opinion publique croient à un accord entre ceux qui posent les bombes et ceux qui cherchent à affaiblir l'organisme central.

Démenti

Saint-Pétersbourg.

Les nouvelles répandues dans la presse étrangère sur de prétendues révoltes de matelots dans la Mer Noire et à Vladiwostock ne reposent, affirme-t-on dans les cercles officiels, sur aucun fondement. Il ne s'est produit aucune émeute, ni même de préparatifs d'émeute. Les perquisitions et arrestations opérées ici ne sont que des mesures de police ordinaire, et aucune organisation révolutionnaire n'a été découverte parmi les socialistes.

Anarchistes en Hongrie

Buda Pest, 4 avril.

La police a arrêté à Hajdusmodat deux individus suspects qui se donnaient pour des tailleurs de pierres. C'etaient en réalité des anarchistes; on a découvert sur eux des poignards et des revolvers.

Le Splügen et l'Italie

Rome, 4 avril.

La commission parlementaire pour le percement du Splügen a été reçue hier vendredi par le ministre des travaux publics, M. Bertolini, et lui a présenté le projet élaboré par la commission nationale. Il comprend une ligne d'accès, partant de Chiavenna jusqu'au tunnel, qui aurait une longueur de 10 km. 500 mètres. La commission est composée des députés Rubbi, Greppi, Reggio, Pecchi, Sacchi, Rota, Sevandi, Gorio et Arlotta, représentant les villes et provinces de Milan, Gênes, Venise, Crémone, Brescia, Bologne et Naples.

Navire échoué

Ceuta (nord du Maroc), 4 avril.

Le steamer *Aposton* est parti pour secourir un vapeur échoué sur la plage de Sirk. Il est rentré à Ceuta; déclarant que le vapeur échoué est le *Zoroaster*, dont le port d'attache est Londres.

Le *Zoroaster* venait de Cardiff et se rendait à Barcelone, avec un chargement de charbon. Le remorqueur allemand *Nerva* travaille au sauvetage.

La visite de Ceuta signale que depuis jeudi soir un steamer anglais s'est échoué à l'ouest de Tarifa.

Erraissouli

Tanger, 4 avril.

Une information de source anglaise *dit*:

Le bruit court avec persistance qu'Erraissouli cherche à obtenir son ancien poste de gouverneur du pays des Fahs. Les indigènes en seraient très préoccupés. Ils craignent en effet que, si Erraissouli revenait au pouvoir, le pays ne fût replongé dans l'anarchie. Les Européens sont aussi très inquiets.

Colombie et Panama

New York, 4 avril.

Suivant une dépêche de Washington à l'*Evening Sun*, les troupes colombiennes auraient franchi la frontière du Panama et auraient même pris le 26 mars la ville de Yurado, à peu de distance de la frontière. La République de Panama demanderait aux Etats-Unis d'intervenir dans le conflit.

New-York, 4 avril.

Au sujet de l'incident qui s'est produit entre la Colombie et le Panama, on déclare que, bien que la police de la ville de Yurado soit exercée par les autorités de Panama, la Colombie réclame depuis longtemps la souveraineté de cette ville, arguant du non règlement de la question de la frontière. Une dépêche annonce que la population de Panama est très surexcitée et demande des mesures énergiques pour repousser les envahisseurs.

Le Département d'Etat examine la requête de la République de Panama.

Fin de grève

Montevideo, (Uruguay), 4 avril.

La grève des employés de chemins de fer est virtuellement terminée.

SUISSE

Tir fédéral 1910

Berne, 4 avril.

Une assemblée de délégués des sociétés de la ville de Berne, réunie hier soir vendredi pour discuter la question du tir fédéral en 1910, a approuvé la proposition de renoncer pour le moment à une décision définitive, pour attendre d'abord ce que fera Altdorf (Uri) qui, comme on le sait, a également l'intention de se mettre sur les rangs. Si Altdorf renonce, le comité central de la société fédérale des carabiniers invitera Berne à organiser la fête.

Finances fédérales

Berne, 4 avril.

Voici le résultat définitif des comptes d'Etat de la Confédération pour 1907. Recettes, 145,914,260 fr.; dépenses, 139,310,095 francs. L'excédent des recettes se chiffre donc par 6,604,175 fr.

BEAUX-ARTS

Soleure, 3.

Le comité central de la Société suisse des Beaux-Arts, réuni aujourd'hui à Soleure, a décidé de convoquer l'assemblée des délégués de 1908 dans le courant du mois de septembre à Bâle.

Aérostation

Zurich, 3.

Le ballon *Mars* de l'Aéroclub suisse est parti ce matin, à 9 ¾ heures, de l'usine à gaz de Schlieren, près Zurich, avec quatre passagers, pour une ascension scientifique organisée par la station centrale météorologique suisse.

Le ballon est piloté par le Dr Quervain, de la station centrale.

Vers 8 heures, on a lancé un ballon sonde, muni d'instruments, qui prit la direction du Nord-Est.

Schliersee (Bavière), 3.

Le ballon *Mars* a atterri ce soir vendredi, *à 6 heures, dans d'excellentes conditions,* à Thalham-Schliersee.

Les changements d'adresses, pour être pris en considération, devront être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION

Zurich
Universitätstr. 15
Institut Minerva
Ecole préparatoire spéciale p. le Polytechnicum et l'Université (Maturité). Dames et Messieurs, *adultes (âgés de plus de 16 ans), bien* disposés au travail, peuvent se préparer aux hautes études en deux ans au plus, après 8 ou 9 ans de cours primaires et secondaires. Succès sans précédent. Prosp. grat.

Agriculteurs, artisans, particuliers
faites un essai avec le **Vin blanc** de raisins secs à **20 fr.**, **Vin rouge** (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à **27 fr.** les 100 litres pris en gare de Morat, contre *remboursement.*
Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables.
Echantillons gratis et franco.
Se recommande, H 431 F 1039-415
OSCAR ROGGEN, à Morat.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, par la délicieuse
REVALESCIÈRE du BARRY
de Londres
« Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine, en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consomption. »
Docteur RUDOLF WURZER, membre de plusieurs sociétés scientifiques. Bonn, 19 juillet 1885. H 3522 X 3499
Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces épuisées par *l'âge, le travail ou les excès; elle est aussi* le meilleur aliment pour élever les enfants, qui la prennent avec plaisir quand toute autre nourriture leur répugne. 60 ans de succès. — En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. On obtient une **crème** exquise si, la casserole retirée du feu, on ajoute un jaune d'œuf frais. Envoi **franco** contre mandat-poste. **Imbert & Cie, Genève; Eléonore Savoy, Fribourg,** et chez tous les bons pharmaciens et épiciers, partout.

Un avantage
du véritable Café de Malt Kathreiner-Kneipp c'est qu'il ne se vend qu'en paquets plombés, ce qui est une garantie contre les imitations, en même temps que cela lui conserve son arôme. Le Café de Malt Kathreiner-Kneipp se distingue essentiellement des autres produits concurrents en ce sens que par un procédé breveté il renferme le goût et l'arôme du vrai café. Le Kathreiner-Kneipp peut se boire seul, comme il peut aussi s'employer en mélange avec le café dont il rehausse le goût et il constitue une boisson saine et agréable qui a, en outre, l'avantage d'être très bon marché. Le Café de Malt *Kathreiner-Kneipp ne doit pas être* confondu avec des produits de moindre valeur vendus sans emballage, ni avec des céréales torréfiées que l'on désigne à tort comme café de malt. 4616

COFFRES-FORTS BAUCHE
Succursale, rue du Stand, 51, Genève.

FRIBOURG

Un cimetière burgonde à Lussy. — Entre Villaz-St-Pierre et Romont, en-dessous du village de Lussy, sur la gauche de la route cantonale, on a découvert récemment, à peu de distance de la Glâne, en un endroit qui s'appelle *la fin de tilaz*, un antique cimetière, dans une gravière qu'exploite depuis deux ans son propriétaire, M. Alphonse Gillard, à Lussy.

Les corps, tous tournés vers l'Orient, gisent en lignes régulières, en terre libre, sans cercueil, même généralement sans emplacement protecteur, à une profondeur qui varie entre 40 et 70 centimètres. On a déjà mis au jour près d'une centaine de tombes. Mais, jusqu'à la semaine dernière, le propriétaire ne s'était pas rendu compte de l'importance qu'il pouvait y avoir à surveiller soigneusement l'exhumation des ossements que l'on découvrait. Avec une amabilité qui l'honore, il a bien voulu permettre jeudi dernier des fouilles régulières. Ces fouilles ont été fructueuses.

Dans la demi douzaine de boucles de ceinturon, de forme simple et très primitive, que l'on a retrouvées jeudi, il en est une qui offre un réel intérêt. Ses dimensions sont assez exiguës : longueur, 6 centimètres ; largeur aux deux extrémités, 3, 7, et 2, 8 centimètres. Mais sa forme est remarquable. Elle porte trois larges à-jour ; la partie plus étroite présente sur ses bords de profondes découpures qui produisent à l'intérieur de l'ajour des angles rentrants assez accentués. La pièce a d'abord été moulée, puis travaillée avec un burin. Le métal qui la constitue et qui lui donne sa couleur tout à fait grise, est l'étain. L'objet est bien conservé ; il porte de petits ornements placés symétriquement, de forme circulaire, et dont quelques-uns, assez effacés, attestent l'usure du métal.

D'après les recherches faites jusqu'ici, cette boucle ne paraît pas avoir de pendant dans aucun Musée suisse. Elle présente cependant quelques analogies avec d'autres trouvées en quelques endroits de la Suisse et de la Franche-Comté, notamment avec une boucle franque trouvée, il y a plusieurs années, à Bassecourt et conservée au Musée du collège de Delémont. Celle de Lussy est très probablement d'origine burgonde, mais elle aurait été frappée pendant que les rois francs régnaient sur la Burgondie : ce qui la ferait remonter à une époque voisine de l'an 600 après Jésus-Christ.

Un autre objet intéressant, trouvé il y a quelques jours déjà par le domestique de M Gillard, est une grande fibule, soit broche d'or, de forme ronde, légèrement bombée, portant dans des cabochons très apparents des verroteries de couleur verte, bleue ou grise. L'objet, probablement un bijou de dame, n'a pas encore son semblable dans les collections de notre Musée cantonal. Il offre beaucoup d'analogie avec d'autres fibules du même métal précieux, trouvées dans quelques célèbres stations de la Suisse, en particulier à Granges (Soleure), à Elisried (district de Schwarzenbourg). Il est du même calibre et presque de la même facture. Il porte certaines particularités ; une étude plus approfondie permettra de déterminer si ce sont des dessins purement décoratifs ou des signes symboliques. Ce bijou est certainement d'origine burgonde.

Avant d'entrer dans les vitrines de notre Musée cantonal, ces objets vont être envoyés au Musée national de Zurich pour y subir une toilette soignée.

On se rappelle que, il y a deux ans, un autre grand cimetière burgonde avait été trouvé à Villaz-Saint-Pierre, à vingt minutes environ de distance de celui de Lussy. L'habile préparateur du Musée national avait réussi à dégager les deux plaques de ceinturon qu'on y avait découvertes de la gaine de rouille qui les recouvrait. Les objets, déposés aujourd'hui à notre Musée, apparaissent recouverts de superbes damasquinages d'argent, avec de toutes petites pierreries rouges qui leur donnent beaucoup de valeur.

Il est intéressant de constater ainsi l'existence, à peu de distance l'un de l'autre, de deux cimetières burgondes à peu près de la même époque. Cette race germanique, la plus pacifique et l'une des plus cultivées des races barbares, paraît avoir choisi cette contrée comme une terre de prédilection. L'absence complète d'armes guerrières à Lussy, et le petit nombre de celles qui ont été trouvées à Villaz-Saint-Pierre sont une preuve que la population qui dort là-bas son dernier sommeil, au fond du vallon solitaire, vivait paisible et calme au milieu des terres qu'elle cultivait.

En voyant l'autre jour ces crânes informes et ces ossements tombant en poussière, un bon paysan disait, dans le savoureux patois du pays : « Nous avons tout de même eu chez nous, dans le vieux temps, de terribles guerres ! » Le brave homme avait peine à se faire à l'idée que les habitants de notre pays, il y a 1300 ans, pussent vivre dans la paix et le bien-être que procure la vie agricole ou pastorale, et mourir tranquillement dans leur lit, sans férir les grands coups d'épée que rêvait son imagination naïve.

Pèlerinage de Lourdes. — Il est inutile de s'adresser encore à M. le curé de Remaufens pour demander, par son entremise, logement et pension à Lourdes. Le temps fixé à cet effet est écoulé.

Cercle catholique de Fribourg. — La commission rappelle aux membres et à leurs familles la conférence que donnera, dans les locaux du Cercle, mardi 7 mars, à 8 h. du soir, M. l'abbé Dusseiller, le dévoué vice-président du Cercle. Le sujet choisi : *Le Mont Saint-Michel et ses merveilles*, sera traité au triple point de vue historique, géographique et artistique.

La conférence sera illustrée par de nombreuses projections.

---

† **M. Wilczek.** — Nous apprenons la mort, à l'âge de 44 ans, de M. Wilczek, directeur de la fabrique de cartonnages à Fribourg. Il avait été d'abord représentant de cette fabrique, puis il succéda à son père comme directeur. M. Wilczek a succombé, à Montreux, à une maladie de poitrine, dont il souffrait depuis longtemps. C'était un industriel fort intelligent.

Musique de chambre. — Nous rappelons la seconde matinée de musique de chambre qui aura lieu demain dimanche à la maison judiciaire, avec le concours de Mlle Quartier-la-Tente (Cécile Valnor) et des meilleurs professeurs de notre Conservatoire, Mme Genoud-Eggis, MM. Haas, von der Weid, Galley et Marmier. Au programme Mozart, Hans Huber, Ernest Chausson et Gabriel Fauré.

Au Salon des Beaux-Arts. — M. Moullet, statuaire en notre ville, se joindra aux quatre artistes qui exposeront demain dimanche au Salon des Beaux-Arts. M. Moullet exposera pour sa part un certain nombre de maquettes et compositions diverses.

Nous avons en outre le plaisir de porter à la connaissance du public ami des arts que l'exposition de MM. Fritz Schaller, Moullet, Robert, Schlæpfer et Eugène Week sera ouverte tous les jours de la semaine prochaine, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi.

L'incident de Toulon. — On nous écrit :

Puisque la presse s'est emparée de la mésaventure sans portée survenue à Toulon à un de nos compatriotes, M. Charles von der Weid, je crois devoir, pour couper court à tout racontar ultérieur, remettre les choses au point.

M. von der Weid, qui venait de séjourner à Marseille pour des raisons de famille, avait quitté cette ville de grand matin, le lundi 30 mars, pour s'arrêter à Toulon, entre deux trains, afin de visiter ce port maritime et, si possible, l'un ou l'autre cuirassé.

C'est ainsi qu'il se trouvait, par hasard, vers 7 h. ½ du matin, devant la porte maîtresse de l'arsenal, qu'il n'hésita pas à franchir puisqu'aucun écriteau ne lui en défendait l'accès. Le factionnaire préposé à la surveillance favorisa, du reste, le malentendu en n'intervenant en aucune manière.

Vingt minutes plus tard, tandis que notre touriste flânait devant des torpilleurs, il fut apostrophé par un haut employé de l'arsenal, qui lui demanda la carte autorisant sa présence. Interloqué, M. Charles von der Weid répondit qu'il n'en possédait pas. Il fut aussitôt conduit au poste de police et fouillé ; c'est alors qu'on trouva dans ses papiers le brevet revêtu de sa qualité de lieutenant dans la cavalerie suisse.

Pendant l'interrogatoire minutieux auquel il fut soumis, l'inculpé donna mon nom et mon adresse comme référence.

A la suite d'un échange de dépêches entre Toulon et Cannes, qui me valut la visite du commissaire spécial, M. von der Weid fut laissé entièrement libre de continuer sa route.

Je n'avais pas eu de peine à démontrer au magistrat cannois combien les alarmes des policiers toulonnais étaient vaines et sans fondement sérieux.

Du reste, la bonne foi de M. von der Weid avait paru si évidente au commissaire spécial de la gare de Toulon devant lequel il avait été conduit, que ce dernier avait accordé la mise en liberté provisoire avant même mon intervention, qui leva facilement les dernières barrières.

A 11 h. ½ du matin, M. von der Weid quittait Toulon, riche d'un souvenir de voyage imprévu et pas banal.

Cet incident ne méritait pas, semble-t-il, les honneurs de la publicité ; mais puisqu'on a mené autour de lui si grand tapage, établissons que, d'une part, notre jeune compatriote ne fut fautif en rien, et que, de l'autre, les autorités françaises ont mis beaucoup de diligence et de courtoisie pour solutionner en une couple d'heures cette délicate affaire. Il n'en est pas moins vrai que cette histoire d'un cavalier suisse espionnant des sous-marins français fournirait de jolis couplets à une revue de fin d'année.

Veuillez agréer, etc.

G. DE MONTENACH.

Cannes, 2 avril 1908.

Examens d'apprentis. — Les épreuves que les apprentis sont appelés à subir cette année en vue de l'obtention du diplôme de fin d'apprentissage sont définitivement fixées comme suit :

1° Jeudi 9, vendredi 10, samedi 11 avril, à Romont, pour : 6 charrons, 3 cordonniers, 8 selliers, 9 tailleurs et 1 tonnelier ; à Villaz-Saint-Pierre, pour 12 charpentiers.

2° Vendredi 10 avril, à Bulle, pour une repasseuse.

3° Lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 avril, à Fribourg, pour : 5 appareilleurs électriciens, 1 boisselier, 2 bouchers, 6 boulangers, 1 charcutier, 1 coiffeur, 4 confiseurs, 3 ferblantiers, 12 forgerons, 2 jardiniers, 8 mécaniciens, 8 menuisiers, 1 peintre en voiture, 1 relieur, 8 serruriers, 1 typographe, 2 vanniers et 4 cuisinières.

4° Mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 avril, à Fribourg, pour : 4 maçons, 8 lingères, 2 modistes, 17 tailleuses de campagne pour dames, 15 tailleuses de campagne pour hommes, 7 tailleuses de campagne pour hommes et femmes et 18 tailleuses de ville. Total, 99 apprentis et 72 apprenties.

Les experts et les apprentis recevront, ces premiers jours, le programme général qui les renseignera sur l'organisation, l'ordre et la marche des examens.

Inspections d'armes. — Voici l'ordre des inspections d'armes pour la semaine prochaine :

Lundi, 6 avril, à *Estavayer :* Estavayer-le-Lac, Autavaux, Forel, Montbrelloz, Rueyres-les-Prés, Bussy, Morens, Sévaz, Montet et Cugy.

Mardi, 7, à *Estavayer :* Frasses, Font, Cheyres, Lully, Châtillon, Châbles, Bollion, Seiry, La Vounaise, Montborget, Murist, Nuvilly et Franex.

Mercredi, 8, à *Cousset :* Les deux Montagny, Mannens, Grandsivaz, Torny-le-Grand, Russy et Dompierre.

Jeudi, 9, à *Aumont :* Aumont, Ménières, Fétigny, Vesin, Granges-de-Vesin, Choiry, Surpierre, Villeneuve, Praratoud, Chapelle, Prévondavaux et Vuissens.

Vendredi, 10, à *Rue :* Vauderens, Ursy, Vuarmarens, Montet, Morlens, Rue, Villangeaux, Ecublens, Eschiens, Blessens, Auboranges, Promasens, Chapelle, Gillarens et Mossel.

Samedi, 11, à *Siviriez :* Siviriez, Esmont, Bionnens, Le Saulgy, Chavannes-les-Forts, Villaraboud, Villaranon, Lieffrens, Les Ecasseys, Sommentier, Prez-vers-Siviriez.

L'inspection a lieu pour l'élite et la landwehr chaque jour à 8 heures, et pour le landsturm armé, chaque jour à 10 heures.

Subside fédéral. — Le Département fédéral de l'Agriculture vient d'allouer au syndicat d'élevage bovin pie noir d'*Epagny* un subside de 300 fr. comme contribution aux frais de fondation de cette association.

Fête des lutteurs de l'Association romande. — On nous écrit :

C'est la Société fédérale de gymnastique l'*Ancienne*, de notre ville, qui a été chargée d'organiser cette joute pacifique.

Elle aura lieu le dimanche 24 mai prochain, sur les Grand'Places.

Un grand concours de champions est, dès ce jour, assuré à cette manifestation de la force et de l'agilité, le plus ancien et le plus positif des sports nationaux suisses, — avec le tir —, sport à la mode un peu partout depuis quelques années.

La dernière solennité de ce genre qui eut lieu à Fribourg et remporta un si grand et si légitime succès, fut la Fête nationale de lutte en 1896. A douze ans de distance, les amateurs de ce beau sport pourront admirer les nombreux et visibles progrès réalisés dans le jeu exercé de la force, de la souplesse et de l'agilité de notre jeunesse suisse, rivalisant avec la science des petits Nippons, passés maîtres dans cet art.

Dans quelques jours, le Comité spécial chargé de distribuer des récompenses aux vainqueurs adressera un appel à la générosité de la population de notre ville, et nous ne doutons pas que le *pavillon des prix* sera à la hauteur tant de l'importance des concurrants que de la belle et très justifiée réputation qu'a, sous ce rapport, Fribourg, auprès de tous nos Confédérés. Réputation oblige !

Cours alpestre. — Sous les auspices de la Société suisse d'économie alpestre notre Société fribourgeoise organise, du 6 au 11 avril, un cours alpestre à Charmey.

Nous ne doutons pas que les conférences qui seront données ne soient suivies par de nombreux montagnards de la contrée de Charmey et que ce cours n'ait le même succès que celui qui avait été donné précédemment à Bulle.

Voici le programme du cours :

Lundi 6 avril

9 à 10 h. Législation alpestre, M. Reichlen.

10 à 11 h. Hygiène du montagnard, Dr Bisig.

1 ½ à 2 ½ h. Améliorations alpestres, M. Techtermann.

2 ½ à 3 ½ h. Sylviculture, M. Remy.

Mardi 7 avril

9 à 10 h. Maladies du bétail, M. Cottier.

10 à 11 h. Industrie laitière, M. Chardonnens.

1 ½ à 3 ½ h. Comptabilité alpestre, M. Chardonnens.

Mercredi 8 avril

9 à 11 h. Elevage du porc, M. Chardonnens.

1 ½ à 2 ½ h. Industrie laitière, M. de Vevey.

Jeudi 9 avril

9 à 11 h. Elevage du bétail, M. Berset.

1 ½ à 2 ½ h. Flore alpestre, M. Berset.

2 ½ à 3 ½ h. Sylviculture, M. Remy.

Vendredi 10 avril

9 à 11 h. Utilisation des engrais, M. Berset.

1 ½ à 2 ½ h. Elevage du bétail, M. Berset.

2 ½ à 3 ½ h. Amélioration alpestre, M. Techtermann.

Samedi 11 avril

9 à 10 h. Entretien des pâturages, M. Reichlen.

10 à 11 h. Industrie laitière, M. Chardonnens.

1 ½ à 2 ½ h. Police sanitaire, M. Colland.

2 ½ à 3 ½ h. Industrie laitière, M. Chardonnens.

Un cours en allemand sera également donné à Bellegarde du 9 au 11 avril.

Vol de montres. — Un vol audacieux a été commis, hier, vendredi, entre midi et midi et demi. Un voleur, resté jusqu'ici inconnu, s'est introduit par effraction dans l'atelier d'un horloger, au 4me étage d'un immeuble de la Grand'Rue. Tous les meubles ont été fouillés. Le voleur, n'ayant pas trouvé d'argent, a fait main-basse sur une douzaine de montres réparées ou à réparer.

La police n'avait découvert jusqu'à ce matin aucune trace du voleur qui a accompli son acte pendant une courte absence de l'horloger.

Nos foires. — La foire de Bulle, qui a eu lieu jeudi, a été favorisée par le beau temps et très fréquentée. Les prix se sont maintenus élevés sur tous les marchés, sauf sur celui des petits porcs, où il y avait surabondance d'offres. On a compté en ville 282 têtes de gros bétail, 472 porcs, 55 veaux et 39 moutons.

La gare a expédié 197 têtes de tout bétail par 30 wagons.

— La foire de Morat, le 1er avril, n'a pas trop souffert de l'inclémence du temps. Les transactions s'y sont faites en grand nombre, et, comme à Bulle, aux plus hauts prix. On n'a pas remarqué de baisse sur les porcs.

Statistique des entrées : 216 têtes de gros bétail et 922 de menu bétail.

Statistique des expéditions par chemin de fer : 29 wagons avec 131 têtes ; par bateau à vapeur : 106 têtes.

Postes. — A partir du 1er mai, un dépôt postal sera ouvert à Corpataux. Il desservira cette localité et Magnedens.

Sous les roues. — Jeudi, le nommé Henri Pilloud, de Châtel, conduisait un char de fumier à Vevey, lorsqu'il glissa sous les roues du lourd véhicule. Sa femme, qui l'accompagnait, courut chercher du secours. Pilloud fut transporté à l'hôpital de Blonay, où l'on constata qu'il avait, entre autres contusions, une assez grave fracture à une jambe.

En voulant arrêter un cheval emballé. — Jeudi, jour de foire, un cheval s'étant emballé dans les rues de Bulle, un citoyen de Vuadens, du nom de Majeux, tenta de l'arrêter. Malheureusement, l'homme fut renversé et piétiné. On le releva avec de multiples contusions. Son état n'inspire toutefois aucune inquiétude.

Tourneurs sur bois. — Le comité de l'association des maîtres tourneurs sur bois de la Suisse romande nous prie de publier l'appel suivant :

Un impérieux besoin d'entente se faisant sentir dans tous les corps de métiers, les maîtres tourneurs sur bois de la Suisse se sont aussi syndiqués, dans le but de faciliter chacun par des rapports plus étendus entre eux, ainsi que par des assemblées la discussion de choses intéressant tous les maîtres tourneurs.

Pour éviter des déplacements trop étendus, et favoriser les patrons de la Suisse romande, une Société a été fondée lors de deux assemblées tenues à Vevey et Nyon au courant de l'année dernière.

Une nouvelle assemblée aura lieu demain dimanche, à Lausanne, Hôtel de la Poste, à 2 h. après midi. Nous faisons un chaleureux appel de participer à cette assemblée à tous les patrons tourneurs de la Suisse romande, tout particulièrement aux collègues des cantons de Fribourg et Neuchâtel qui ne sont pas encore bien nombreux dans la Société. Nous osons espérer que chaque tourneur soucieux de ses intérêts se fera un plaisir de faire acte de présence à cette assemblée.

Echo de bagarre. — On nous informe de source autorisée que les jeunes gens de Léchelles qui s'étaient rendus dimanche soir à Noréaz, ont été assaillis sans provocation aucune par quelques individus dont la population de Noréaz a désapprouvé hautement la manière d'agir.

Ajoutons que le citoyen de Noréaz blessé au cours de la bagarre est hors de danger et que trois des agresseurs, qui avaient été mis en état d'arrestation, ont été relâchés dans la journée d'hier.

Confrérie de la Bonne Mort. — La confrérie de la Bonne Mort célébrera sa fête titulaire demain, le 5 avril, dimanche de la Passion. Il y aura, à 2 ½ h, dans l'église du Collège, assemblée de la confrérie avec sermon du R. P. Hilaire.

L'inscription des nouveaux membres se fera à la sacristie, après la cérémonie.

SOCIÉTÉS

Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition, ce soir samedi, à 8 ½ h., à la Brasserie Peier.

« Cæcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Demain dimanche 5 avril, de 10 ¾ h. à 11 ¾ h., cours de solfège public et gratuit, à la maison d'école de la Neuveville.

Société de tir des Jeunes Patriotes. — Demain dimanche 5 avril, au stand des Neigles, dès 1 h., tir militaire et tir de société. Prière d'apporter les livrets de tir et de service.

Société de gymnastique l'« Ancienne ». — Assemblée générale ordinaire, ce soir samedi 4 avril, à 9 h., au local, Aigle-Noir.

La Sentinelle de Fribourg. — Demain dimanche 5 avril, tir d'exercice au stand des Daillettes, de 2 à 5 h.

LES SPORTS

Football

Demain dimanche, au Parc des Sports, à 3 h. ¼ de l'après-midi, *C. F. C. Stella I* de notre ville jouera contre la première équipe de *F. C.* Yverdon. L'équipe vaudoise qui est en ce moment la 1re de son groupe dans le championnat suisse, donnera fort à faire au team fribourgeois, et par cela même la rencontre promet d'être intéressante. Avis aux amateurs.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

1er *avril.* — Bloechlinger, Henri, fils de Ferdinand, sacristain, de Saint-Gallen Koppel, et d'Anna, née Sterroz, Varis, 13.

2 *avril.* — Schwab, Louise, fille d'Alfred, serrurier, de Chiètres, et de Marie, née Macherel, Planche-Supérieure, 224.

Kolly, Simone, fille de Fabian, gendarme-appointé, de La Roche, Pont-la-Ville et Essert, et de Cérine, née Poffet, rue Grimoux.

DÉCÈS

2 *avril.* — Sugnaux, née Graf, Anna, veuve de Constant, ménagère, de Billens, 61 ans, Neuveville, 92.

Thalmann, Jules, fils de Léonard, et de Suzanne, née Bussard, de Fribourg, 1 an, rue du Lycée, 1.

Porchel, François, fils de feu Joseph, et de feue Marie, née Barras, de Chénens, curé à Bourguillon, 65 ans.

Calendrier

DIMANCHE 5 AVRIL

Dimanche de la Passion
Saint VINCENT FERRIER, conf.

Il convertit par ses prédications, un grand nombre d'infidèles et de pécheurs. Sa sainteté lui donnait tant d'éloquence que ses auditeurs, fondant en larmes, se confessaient et menaient une vie parfaite.

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 5 AVRIL

Collégiale de Saint-Nicolas

A 5 ½ h., 6 h., 6 ½ h., 7 h. Messes basses.
8 h. Office pour les enfants. Instruction.
9 h. Messe basse avec sermon et annonces.
10 h. Office capitulaire.
A 1 ½ h. Vêpres pour les enfants. Catéchisme.
3 h. Vêpres capitulaires.
6 h. Chapelet.
8 h. Conférence apologétique.

Eglise de Saint-Maurice

A 6 ½ h. Messe basse.
8 h. Messe basse. Sermon allemand.
9 h. Office. Sermon français
2 h. Vêpres. Bénédiction.
7 h. Chapelet.

Eglise de Saint-Jean

A 6 ½ h. Messe basse.
8 h. Messe des enfants, avec instruction. Chants.
9 h. Grand'Messe avec sermon.
A 1 ½ h. Vêpres et Bénédiction.
6 ½ h. Chapelet.

Eglise du Collège

A 7 ½ h. Messe basse avec instruction et communion générale des étudiants.
A 1 ½ h. Vêpres des étudiants.
2 ½ h. Assemblée de la Confrérie de la Bonne Mort. Sermon du R. P. Hilaire. Bénédiction.

Eglise de Notre-Dame

A 6 h., 6 ½ h. Messes basses
8 h. Messe chantée, sermon allemand. Bénédiction.
2 h. Vêpres, litanies de la Sainte Vierge. Bénédiction. Chapelet.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

A 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h., 8 h. Messes basses.
9 h. Office. Prières du Carême.
10 ½ h. Messe basse.
A 2 ½ h. Vêpres et Bénédiction.

Eglise Sainte-Ursule

A 6 h., 7 ½ h. Messes basses.
8 ½ h. Messe des élèves du Technicum.
4 h. Vêpres. Prières du Carême et Bénédiction du Saint-Sacrement.

Italiani

Il servizio religioso in lingua italiana nella Chiesa di Notre Dame, ricomincia Domenica prossima 5 aprile Tutti i giorni festivi alle ore 8 ½ vi sarà la Messa ed un breve discorso tenuto da un sacerdote italiano.

Facciamo un caldo appello alla fede vostra e vi preghiamo ad intervenire numerosi.

Eglise de Notre-Dame

Lundi 6 avril

A 9 h. Messe de la Congrégation des Dames pour Mlle Ursule Piller.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 4 avril 1908

BAROMÈTRE

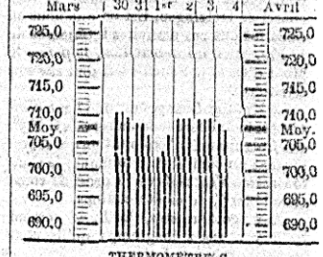

THERMOMÈTRE C.

Mars	30	31	1er	2	3	4	Avril
8 h. m.	3	7	5	3	3	6	8 h. m.
1 h. s.	8	8	6	7	11	6	1 h. s.
8 h. s.	7	6	3	7	7		8 h. s.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 8 heures du matin, le 3 mars :

Paris	0°	Vienne	2°
Rome	6°	Hambourg	7°
Pétersbourg	2°	Stockholm	3°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 4 avril, à 7 h.

Partout couvert ou nuageux ; calme. Brouillard à Gœschenen. Très beau temps à Lugano, Saint-Moritz (Engadine).

Température maxima 10°, à Lausanne ; minima — 6°, à Saint-Moritz.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 4 avril, midi.

Nuageux. Assez frais. Quelques pluies. La situation reste peu favorable pour le moment.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

---

†

Monsieur Joson Porchel ; Mademoiselle Louise Porchel ; Monsieur et Madame Cyprien Porchel-Rœmy et leurs enfants, à Chénens ; Madame et Monsieur Xavier Michel-Porchel et leur fille, à Bulle ; Monsieur et Madame Augustin Overney et leurs enfants, à Yverdon ; Monsieur et Madame François Overney et leurs enfants ; Monsieur Emile Overney, à Chénens ; Monsieur et Madame Joseph Pillonel et leurs enfants, à Cheyres ; Madame et Monsieur Jules Bovet et leurs enfants, à Lussy ; Mademoiselle Françoise Jaquat, à Chavannes-sous-Orsonnens ; les familles Berset, à Corpataux et Morel, à Lentigny font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

M. l'abbé François Porchel

révérend chapelain de Bourguillon

leur frère, oncle, cousin et parent, pieusement décédé jeudi soir 2 avril, dans sa 65me année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Bourguillon lundi 6 avril, à 9 ½ h., du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

---

†

Monsieur Joseph Sugnaux et ses enfants, à Fribourg ; Monsieur et Madame Hilaire Sugnaux, à Fribourg ; Mesdemoiselles Mélanie et Emma Sugnaux, à Fribourg ; Madame veuve Spielmann-Graf et ses enfants, à Fribourg ; Mesdemoiselles Ernestine et Clémence Gallmann, à Fribourg ; Monsieur et Madame Pillonel et leurs enfants, à Lausanne ; les familles Beard, à Lausanne ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Anna SUGNAUX

née Graf

leur mère, grand'mère, tante, cousine et parente, décédée le 2 avril, dans sa 61me année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu en l'église de Saint-Jean, dimanche 5 avril, à 2 ½ h. de l'après-midi, et l'office funèbre sera célébré e lendemain matin, à 8 h.

Domicile mortuaire : Neuveville, 98.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Les familles Wilczek, à Fribourg et Lausanne ; Trefzer, à Genève et Karlsruhe ; Elsässer, à Mannheim ; Attenhofer, à Zurich ; Stebler, à Zurich ; Uhlmann, à Wiesendangen ; Pfister, à Lucerne, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Hermann-Théodore WILCZEK

leur époux, fils, frère, beau-frère et cousin, décédé à Clarens, vendredi soir, à 4 h., dans sa 44me année.

L'enterrement aura lieu à Fribourg, le lundi 6 avril, à 1 h. de l'après-midi.

Domicile mortuaire, rue de la Neuveville, 112.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La fabrique de cartonnages de Fribourg S. A. fait part à ses amis et connaissances de la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne de son regretté directeur

M. Hermann-Théodore WILCZEK

décédé à Clarens, dans sa 44me année.

7 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

La Robe brodée d'argent

PAR

M. MARYAN

IV

Après le dîner de midi, le maire le condamna au repos pour le reste de la journée, et lit descendre du grenier dans le salon un vieux canapé aux pieds fragiles, *revêtu d'un brocart usé jusqu'à la corde*. On lui apporta d'autres livres de prix, une histoire de la Vendée, deux ou trois journaux datant de plusieurs jours ; puis les jeunes filles prenant un ouvrage de couture, s'installèrent près de la fenêtre, laissant grande ouverte la porte de la salle et celle de la cuisine, pour surveiller Marianne qui avait des tendances à s'endormir trop près du feu.

Naturellement les livres ne furent pas ouverts, et quand Landry eut jeté un coup d'œil languissant sur les journaux, il trouva délicieux de causer avec les deux cousines.

Il ressentait maintenant un certain bien-être, malgré sa fatigue ; mais le calme qui l'enveloppait était vraiment reposant. Le soleil avait tourné autour de la maison, et c'était du côté du jardin qu'il éclairait maintenant la chambre soudain égayée. De grandes plaques de lumières luisaient sur les bahuts de chêne noir, un rayon rempli d'atomes dansants tremblait sur le vieux plancher ; devant la fenêtre ouverte, une branche de passiflore se balançait lentement, et Landry se surprenait épiant l'apparition de la grande fleur violette qui s'abaissait par instants dans le cadre de pierre. Au loin, par delà les pommiers noueux et les carrés de légumes, le sol remontait en pente douce, d'abord tapissé de champs qui ressemblaient aux carrés d'un échiquier, puis prenant les teintes brunes de la bruyère fanée. Plus loin encore, la chaîne aux cimes rondes et lourdes s'estompait dans un brouillard doré. Et sur tout cela un grand silence planait, mais ce silence frémissant et mystérieux qui recèle la vie.

Evidemment, les nièces du maire vivaient dans un grand isolement. Le manoir de Coatlanguy n'avait point de voisinage ; de rares relations, que Landry devina cérémonieuses, avec deux ou trois châtelains en communauté d'idées politiques avec le maire, constituaient seules la vie mondaine de Loïzik et de Léna. Il était aisé de deviner que la première s'arrangeait de cette vie solitaire. Peut-être un rayon intérieur l'éclairait-il, peut-être un espoir en réjouissait-il la monotonie ? Landry avait remarqué l'entente silencieuse qui semblait exister entre la jeune fille et son cousin : la vieille ferme deviendrait son foyer ; les saintes amours de l'épouse, les tendresses de la mère suffiraient à cette créature tranquille, qui continuerait le sillon commencé. Mais il n'était pas moins facile de constater que, dans l'âme de Léna, un élan sans cesse brisé l'entraînait hors de cette sphère ; elle souffrait de l'isolement, de l'absence de distractions, de la routine qui avait sa part dans les habitudes et même dans les idées de son oncle. Et, chose singulière, Landry, qui admirait avec un respect attendri la paisible Loïzik et ses humbles et utiles perspectives, comprenait intensément et plaignait avec une étrange ardeur les regrets et les secrètes souffrances qu'il devinait chez Léna.

Dans ce milieu très simple, la réserve mondaine, le convenu surtout n'étaient pas de mise. Landry ayant exprimé son admiration pour le caractère de son hôte, ce caractère tout d'une pièce, comme il s'en rencontre si peu à notre époque, dans notre milieu à la fois dissolvant et compliqué, Léna laissa *tomber son ouvrage sur ses genoux*, et dit avec une impatience plaintive :

— Oui, l'oncle Alain a une belle nature, droite, généreuse, mais inflexible et par trop absolue. Il n'admet pas que le bien puisse exister sous une autre forme que celle qu'il conçoit, et il ne comprend pas qu'on puisse avoir d'autres aspirations que les siennes !

— Léna ! dit doucement Loïzik, regardant sa cousine d'un air grave.

Celle-ci rougit, mais secoua la tête.

— Pourquoi ne dirais-je pas ce que je pense ? C'est l'objet de nos seules discussions, et tu sais que je ne cache pas ma pensée à mon oncle lui-même.

— Oui, c'est vrai ; et lui, qui ne supporte pas la contradiction, t'écoute avec patience, et prend la peine de raisonner avec toi.

— C'est une peine perdue ! s'écria Léna avec impatience. Je l'aime, je le respecte, je l'admire, même ; mais il y a des choses que je lui pardonne difficilement...

— Oh ! comment peux-tu, interrompit sa cousine d'un ton à la fois effrayé et douloureux, prononcer le mot de pardon en parlant de celui à qui nous devons tant ! Monsieur, ajouta-t-elle avec simplicité, ne prenez pas mauvaise idée de Léna... Elle a un cœur d'or, et personne n'aime plus notre oncle qu'elle.

— Certes, je l'aime, ne viens-je pas de le dire ? Mais je ne puis m'empêcher de penser qu'il a détruit mon bonheur en me faisant entrevoir ce qu'il ne voulait ou ne pouvait pas me donner. S'il tenait absolument à faire de moi une paysanne, il ne fallait pas m'éloigner de ce village, il ne fallait pas me placer dans une maison d'un ordre trop élevé, *avec des jeunes filles dont, après tout*, je suis l'égale, — car j'ai du sang noble dans les veines, — pour m'ôter ensuite le costume qui me rendait pareille à elles et me ramener dans ce coin perdu, que l'instruction reçue sert seulement à me rendre plus odieux !

— Oh ! Léna... répéta Loïzik avec douleur.

— Voulez-vous me permettre de protester en faveur de ce ravissant costume ? dit Landry en souriant. Vraiment, les femmes s'inquiètent plus de la mode que de ce qui leur sied ! Quel chapeau parisien vaut ces dentelles légères ?

— Oui, mais c'est un chapeau ! dit naïvement Léna. Et hors de cette région, on ne peut savoir qui nous sommes ; on se méprend, même, à notre costume, et j'ai eu la mortification, un jour que notre oncle nous avait menées à Quimper, d'entendre murmurer que la place des paysannes n'était pas à table d'hôte.

— Mais qu'est-ce que cela peut te faire, Léna ? Après tout, nous sommes des paysannes, même toi qui t'appelles de Coatlanguy. Depuis combien de générations les tiens se sont-ils alliés avec des cultivateurs !

— Alors, il ne fallait pas me faire élever avec tant de raffinements ! murmura Léna, reprenant son ouvrage d'un geste impatient.

Landry, cependant, détourna la conversation, bien qu'elle l'intéressât, et que la souffrance de Léna trouvât en lui un écho singulier. Les jeunes filles ne s'étaient guère éloignées de leur pays sauvages ; elles avaient en toutes choses une ignorance naïve qui ne provenait nullement d'une intelligence bornée, et elles questionnaient curieusement, s'émerveillant de ce que cet homme à peine plus âgé qu'elles eût déjà vu tant de choses, parcouru tant de pays, admiré tant de chefs-d'œuvre qu'elles ne connaissaient que de nom, et même connu des personnages qui leur semblaient légendaires : peintres illustres, écrivains en renom, prédicateurs célèbres.

Cependant, Loïzik s'arracha avec regret à ces récits intéressants, et rappela à sa cousine qu'il fallait aller à la laiterie, et se hâter, puisque le recteur les attendait pour arranger l'église.

Landry alla voir le jardin ; mais à peine quelques pieds de rosiers et quelques reines-marguerite relevaient la vulgarité des carrés de légumes. L'avenue, de l'autre côté de la maison, était plus pittoresque, avec ses chênes trapus, ses lisières de fougère rougissante, ses talus dorés d'ajoncs. Le temps commençait à lui paraître un peu long. Le maire et son fils, occupés à leurs affaires, semblaient avoir oublié sa présence, et les jeunes filles ne reparaissaient plus. Vers la fin de la journée, il y eut une diversion : le chauffeur et un mécanicien arrivèrent en auto, et malgré les recommandations de son hôte, Landry partit avec eux pour examiner sa machine. L'accident était moins compliqué qu'il ne l'avait craint. On remit un peu tant bien que mal, on réquisitionna des chevaux à la ferme la plus proche, et, tandis que la machine s'en allait ainsi piteusement à la gare, Landry fut reconduit au manoir, après avoir annoncé au mécanicien son arrivée à Morlaix pour le lundi soir.

Il s'attendait à quelques reproches du maire, dont il n'avait pas suivi les conseils. Mais celui-ci, qui fumait sa pipe dans la cour, se borna à constater qu'il allait mieux, et l'avertit qu'on soupait à sept heures. Comme Landry remontait, M. de Coatlanguy le rappela.

— J'ai vu Yvon Magadec, dit-il, le paysan qui vous a amené ici l'autre jour. Il n'avait pas vu ce que vous lui remettiez pour sa peine, parce qu'il faisait nuit, mais il ne doute pas que vous ne vous soyez trompé...

Et le maire tendit à Landry deux pièces d'or.

— Je ne me suis pas trompé, répondit le jeune homme. Cet homme semble pauvre, et j'ai cru devoir l'indemniser largement de sa peine.

— Mazette ! Il faut que vous soyez riche, mon jeune Monsieur, et aussi que vous vous fassiez une idée extraordinaire de la pauvreté et des besoins de ce pays ! Yvon avait cru recevoir deux pièces de vingt sous, et il s'en était jugé satisfait.

— Mais vous ne pensez pas que je vais reprendre cet argent, donné sciemment et librement ! (*A suivre.*)

Société suisse d'ameublements

et mobilier complet

LAUSANNE-BERNE

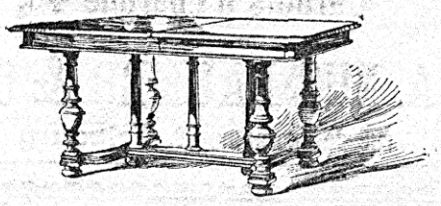

N° 619. Table Henri II, à 3 rallonges, en noyer ciré.

Tournée Ch. BARET

M. PRÉVOST, régisseur général

THÉATRE DE FRIBOURG

Bureaux à 7 ½ h. **Jeudi 9 avril 1908** *Rideau à 8 h.*

SOIRÉE DE GALA (Comédie-Française)

Les deux plus grands Succès de la Comédie-Française

ANDROMAQUE

Tragédie en 5 actes, de RACINE

L'AVOCAT PATELIN

Farce en 3 actes, de BREUYS

Ordre : 1. L'AVOCAT PATELIN ; 2. ANDROMAQUE

PRIX DES PLACES :

Loges de face, 6 fr. ; Loges de côté, 4 fr. ; Parquet, 3 fr. ; Parterre, 2 fr. ; Galerie, 1 fr. 25.

Location dès **mardi matin 7 avril**, au magasin de musique, 29, rue de Lausanne. H 1540 F 1528

AVANCES sur TITRES

La Société générale alsacienne de Banque

Avenue du Théâtre **LAUSANNE** rue Charles Monnard, 1 & 3

consent des avances sur titres cotés, en compte courant, au taux de

4 % l'an

franco commission et sans exiger la signature de billets. H 31812 L 1500

Hâtez-vous !

1er lot : 50,000 fr.

Le billet : 1 fr.

Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg

Envoi contre remboursement.

Ecrire : Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, **Fribourg.**

VENTE DES VINS DU DOMAINE du MOULIN à VENT.

Vignobles reconstitués depuis 25 ans avec plants choisis.

VINS ROUGE de TABLE 40 fr. l'hectolitre.
CRU MOULIN à VENT 45 — —
VIN BLANC sec GRAVES 46 — —
Ces mêmes vins en vieux 3 fr. de plus par hectolitre.

Demandes Agents sérieux. Bonne Commission.

LE TOUT EST LIVRÉ DIRECTEMENT DU DOMAINE

avec certificat d'origine.—Rendu franco Transport et Douane sur votre gare logé en bons fûts. Rien à payer à l'arrivée. Paiement contre remboursement 5% d'escompte ou 3 et 4 mois. Ecrire à Madame LOMBARD-RAYNAUD, propriétaire, du Domaine du Moulin à Vent, près AUBAIS (Gard).

HOTEL-BAINS de CROCHET

Bex-les-Bains

Saison : 1er avril-30 octobre

Restauré et agrandi. Pourvu de tout le confort désirable. Chauffage central. Grand hall Billard Fumoir. Restaurant. Belle terrasse en plein midi, Véranda-promenade. Service par petites tables pour familles. Pension depuis cinq francs. L'hôtel est situé au milieu d'un grand parc naturel avec vue sur toutes les montagnes environnantes.

L'établissement de bains, avec masseur et masseuse de 1er ordre, comprend l'hydrothérapie complète, les bains salés d'eau-mer, carbo-gazeux, sulfureux, résineux, etc. Applications de Fango. Bains de lumière. H 31323 L 1210

Prix à la portée de chacun. Prospectus franco sur demande.

Les propriétaires : **E. PASCHE & Cie.**

Pharmacies d'office

DIMANCHE 5 AVRIL.

Pharmacie L. Bourgknecht, *rue de Lausanne.*

Pharmacie I. Esseiva, *rue du Pont-Suspendu, 109.*

Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le **7 avril 1908**, dès 2 h., à son bureau, 1 lot tabac serbe, un lot du théâtre de Berne, un lot croix rouge d'Italie, 5 lots Bevilaqua la Masa, 12 lots Rotterdam-Schaumbourg et 5 lots ville de Fribourg. H 1528 F 1520

Fribourg, le 3 avril 1908.

PIANOS

NOUVEAUX MODÈLES

depuis 600 fr.

Plusieurs années de garantie

Les vieux pianos sont pris en échange

W. BETTGEX, fils

Maison de musique "Zur Lyra"

36, rue Fédérale, 36

36, Bundesgasse, 36

BERNE

ON DEMANDE

une jeune fille

honnête et robuste, pour les travaux d'un petit ménage. Bon gage. Occasion d'apprendre l'allemand. 1521

S'adresser à Mme **Weil-Walch**, *magasin de tissus*, **Kirchberg**, près Berthoud

A VENDRE

en mises publiques, au centre du village de Matran, **2 maisons** et environ 4 poses de bon terrain, à un prix avantageux.

Rendez-vous des miseurs sur place.

Les mises auront lieu le 20 avril, à 2 h. 1522

L'exposant : **Andrey.**

A VENDRE

un vélo usagé en bon état.

S'adresser chez **Eigenmann, Chatton & Cie, Fribourg.**

A vendre, à bas prix

chars à pont, chars à caisse, harnais, le tout en très bon état. 1527-636

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg*, sous chiffres H1510F.

A LOUER

dans les *bâtiments neufs de l'avocat Blanc*, route de Villars, station terminus du tram de Beauregard, pour le 25 juillet prochain, appartements de 4, 5 et 6 pièces de maîtres, avec chambre de bonne, cuisine, chambre de bain installée, balcon, eau, gaz, lumière électrique, chauffage central, dépendances, *diverses*, jardin d'agrément. H 1503 F 1501

S'adresser **au propriétaire.**

Fabrique de machines, Fribourg

RECOMMANDE SES

Herses à prairie à chaîne, dents acier, construction simple et solide.

Rouleaux pour champs et prés, en trois cylindres, ouverts ou fermés, avec siège, frein et racloir.

Faneuses, cadre acier, frein à pédale, fourches à 4 berles, construction perfectionnée. H 1250 F 1281-525

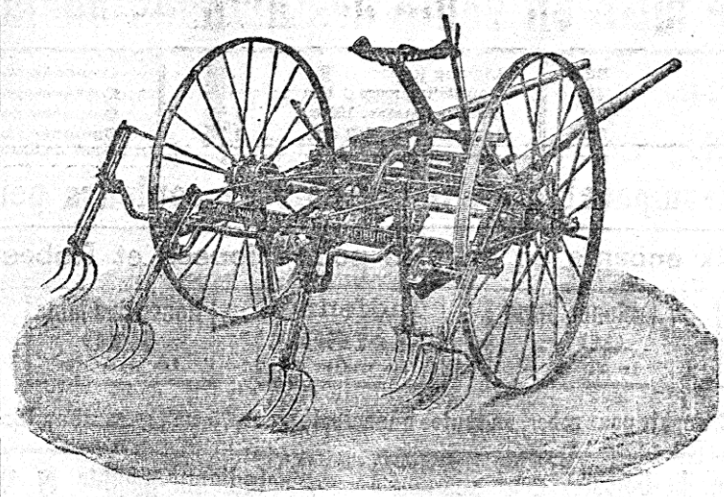

Pour cadeaux de mariages

ET

de Premières Communions

Livres de prières avec écrin, luxe et ordinaires.
Crucifix pour suspendre et à pied, luxe et ordinaires.
Bénitiers sur fond chêne ou velours.
Statues du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, de saint Joseph et autres saints.
Chevalets avec galvanos artistiques sur plaquette noyer ou applique velours.
Médailles or, argent, vieil argent fantaisie.
Croix nacre, ébène, argent, creuses et massives.
Chapelets perles coco, perles lustrées, couleurs diverses, montés en acier, en aluminium et en argent.
Etuis de chapelets.
Fermoirs caoutchouc soie, avec médailles artistiques.
Imagerie fine et ordinaire.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE

130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, 52, Fribourg.

BOURGEONS de SAPIN MARQUE **HUBER**

Confiserie moderne

SOUVERAIN POUR TOUX RHUMES BRONCHITES GRIPPES INFLUENZA etc.

DEMANDEZ LES PARTOUT

EXPOSITION

des nouveautés et chapeaux modèles de Paris

pour Dames

dès mardi 7 avril

Rayon spécial de chapeaux pour pensionnats de jeunes filles, à des prix excessivement avantageux.

GRAND CHOIX D'OMBRELLES & EN-CAS

Se recommande, H 1541 F 1536

Vve CHAPALEY-BRUGGER

rue de Lausanne, 20

ON DEMANDE A LOUER

pour les mois de juillet et août, pas trop éloigné d'une ville, altitude de 700 à 1200 mètres

une campagne ou villa meublée

7 pièces, près d'une forêt et d'une rivière poissonneuse.

Adresser les offres sous Nc 11816 X, à Haasenstein et Vogler, Genève. 1535

Mises d'auberge

Lundi 13 avril, à 2 h. après midi, **M. Edouard Gendre** exposera en mises publiques, sous de favorables conditions de payement, l'auberge qu'il possède aux **Granges de Vesin,** ainsi que 6 poses de terre. L'emplacement serait favorable pour y établir une forge ou un atelier, vu qu'il n'en existe pas dans la localité. H 236 E 1458 604

L'exposant.

Chapellerie Anglaise et Française

AVENUE DE LA GARE, 36

Les nouveautés pour la saison du printemps sont en magasin : **Bel assortiment de chapeaux de paille pour Messieurs, garçonnets et fillettes. — Panamas exotiques, Bangkok, etc. — Grand choix de chapeaux de feutre et apprêtés des premières maisons de Paris, Londres et Italie ; Chapeaux imper et foulard Borsalino. — Casquettes et bérets en tous genres. — Casquettes du Collège Saint-Michel et des Pilettes. — Conformateur Allier. — Blanchissage de chapeaux de paille, nettoyage et repassage des feutres.**

Cannes ordinaires et poignée argent.

Parapluies Dames et Messieurs. En-tout-cas gris.

Se recommande, H 1515 F 1493-621

J. WEISS-OBERSON.

Société Générale Alsacienne de Banque

Capital : 15,000,000 marks = 18,750,000 francs

Siège social : **STRASBOURG**

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 27 mars, au Siège social, a fixé le dividende de l'exercice 1907 à **6 ½ %.**

Ce dividende est payable à partir du **1er avril,** à raison de **26 marks** par action ancienne de 400 marks (coupon N° 33) et de **65 marks** par action nouvelle de 1000 marks (coupon N° 1), au Siège social, à l'agence de 1519

LAUSANNE

Avenue du Théâtre et rue Charles Monnard, 1 & 3

et dans toutes les agences de la Société.

Pour apiculteurs

Le soussigné fabrique des rayons de miel artificiels (parois du milieu) avec de la bonne cire d'abeilles, à **1 fr.** le kg.

On fournit aussi des ruchers les plus nouveaux systèmes, des ustensiles pour l'apiculture, extracteurs centrifuges, extracteurs solaires et des ruchers démontables. Spécialités ayant obtenu les premiers prix en Suisse.

1er prix de l'empereur à Vienne 1903

Prix modérés et service prompt

G. ROTZETTER & Cie

à COUSSET (Broye). Fribourg

(Prix courants illustr. gratis)

Nous sommes aussi acheteurs de grands noyers. 1070

MAISON de l'ENFANT PRODIGUE

2, Place du Lac — GENÈVE — Ascenseur

HABILLEMENTS pour Hommes au REZ-DE-CHAUSSÉE

HABILLEMENTS pour Jeunes Gens et Enfants à l'ENTRESOL

DRAPERIES pour Vêtements sur mesure au 1er. Coupes française et anglaise.

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

A LOUER

Avenue de Pérolles, 292, 4me étage, appartement de 5 pièces de maîtres, cuisine, chambre de bain, eau gaz, lumière électrique, chauffage central. Entrée le 25 juillet prochain

S'adresser à **M. Jean Weiss,** *chapelier, Avenue de la Gare.*

A la même adresse, magasin, arrière-magasin et petit appartement. H 1506 F 1505

Entrée à volonté.

Mises publiques

Mardi 7 avril 1908, dès 4 h après midi, devant le domicile de Mme Vve Angélique Wæber, à Courtepin, l'office des poursuites du Lac vendra *en mises publiques une génisse* noire et blanche. 1525

Morat, le 3 avril 1908.

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le **9 avril prochain,** dès 10 h, au domicile de Monique Bæriswyl, à Bonnefontaine, une machine à tricoter, neuve, et une machine à coudre. H 1536 F 1526 634

Fribourg, le 4 avril 1908.

Honnête jeune homme aurait l'occasion d'entrer chez le soussigné comme

volontaire

et d'apprendre la langue allemande. Il pourrait recevoir des leçons. Séjour agréable. Vie de famille.

S'adresser à **J. Lustenberger,** *Böschenhof,* **Sonnenberg-sur-Lucerne.** 1484 615

Sacs en papier

OUVRIÈRE

Une fabrique de sacs en papier du canton de Vaud engagerait, comme **directrice-chef d'atelier** une ouvrière connaissant à fond la fabrication de tous les genres de sacs, étuis, pochettes, etc., etc., capable de diriger un atelier et de former des apprenties. Place stable et bien rétribuée.

Voyage payé. 1531

Ecrire sous chiffres N11514L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

L'URBAINE

Compagnie d'assurances contre l'incendie et le chômage, demande à engager partout des

représentants

sérieux. — S'adresser à **M. Trincano,** directeur à **BERNE**

Un produit qui n'a pas

VOLÉ

sa réputation toujours grandissante

c'est bien notre merveilleux

BONBON DES VOSGES

aux bourgeons de sapins des Vosges — *contre rhumes toux catarrhes etc.*

La route partout. Déposé doit agréable.

Avis : Tout bonbon ne portant pas le mot **Vosges** entre nos initiales B et P. est une imitation inférieure à refuser. Vente en gros : **Brugger & Pasche,** fabr de confiserie, **Genève.** H 298 X 227

On demande, pour Berne dans une famille catholique

JEUNE FILLE

robuste, pour aider dans le ménage.

Offres sous chiffres A 2494 Y, à Haasenstein et Vogler, Berne.

A louer, au 2me étage du No 90, rue du Pont-Suspendu, Fribourg

un logement

composé de 5 chambres, cuisine, garde-manger, galetas et cave. Prix modéré. 609

S'adresser à **MM. Grand & Co, Moulin de Pérolles.**

Sage-femme 1re classe

Mme Vve BLAVIGNAC

3, rue des Pâquis

(près la gare)

GENÈVE

Reçoit pensionnaires; soins des maladies des dames. Consultations et par correspondance. 1312

Cuisinière

pourrait entrer, à la fin du mois, chez médecin de campagne. Gage : 35 50 fr., selon aptitudes.

Offres avec certificats à adresser à **M. le Dr Gerber,** à **Bonfol** (Jura bernois). 1523

Académie des sciences commerciales et école préparatoire pour les services des postes, télégraphes, chemins de fer fédéraux, douanes.

BERNE, rue de la Poste, 68 (près de l'Hôtel-de-Ville)

Tous les cours s'ouvriront le **27 avril.** — Prospectus gratis.

Le directeur : **Dr Robert Glücksmann.**

Les Confitures de Lenzbourg

sont les meilleures connues. Elles sont faites avec les plus beaux fruits frais et en conservent le délicieux arôme et goût.

La Fabrique de Conserves de Lenzbourg, la seule qui fabrique les **Confitures de Lenzbourg,** possède ses propres plantations d'une étendue de plus de 200,000 m². Dans ces plantations sont cultivés en grandes quantités, les fraises, framboises, groseilles rouges, groseilles à maquereau, pommes, poires, coings, etc., qui sont mis en fabrication à mesure que la cueillette se fait. — Le fruit est connu comme étant un aliment sain et agréable, même indispensable à l'homme, mais chez nombre de familles, la provision des fruits conservés en cave est épuisée dans ce moment de l'année. En remplacement, on ne pourra mieux faire qu'en prenant des **CONFITURES de LENZBOURG,** *qui sont en vente dans toutes les bonnes épiceries,* en seaux et marmites de 5, 10 et 25 kilos, ainsi qu'en flacons de 500 grammes. 679

L'emballage le plus pratique et meilleur marché est sans contredit le seau de 5 kil.

A La Ville de Paris

FRIBOURG rue de Lausanne, 4 — **BERNHEIM & Cie** — **FRIBOURG** rue de Lausanne, 4

Grande mise en vente des articles de la saison

Toile blanche	—.32	Limoge (cotonne de lit)	—.85	Cotonnes pour tabliers	—.55
Toile blanche, 1re qualité	.45	Coutil-lits, rouge et bleu rayé	1.—	Cotonnes pour blouses	1.—
Toile écrue	—.38	Coutil-matelas, 150 cm.	1.50	Cotonnes pour robes	1.15
Toile écrue, 180 cm.	—.95	Indienne-lits, 150 cm.	1.35	Cotonnes pour chemises	—.45

Choix incomparable en tissus noir et couleurs pour ROBES

Choix énorme en articles pour Blouses et Robes d'été

Levantines	Cretonne forte	Indienne	Mousseline laine	Satin soie
50 c. le mètre	60 c. le mètre	55 et 60 c. le mètre	1.40 le mètre	1 fr. le mètre

OCCASION! Zéphir pour robes, en toutes nuances, largeur, 75 cm., garanti au lavage, le m. 58 cent.

Nouvel arrivage de Guipures pour Rideaux — Le mètre, 20. 35. 40. 55. 70 cent.

Indienne-meuble et Crêpe-meuble — Riche variation de dessins, le m., 50. 60 90. 1.—

CORSETS, fabrication très solide, choix varié, 6.—, 5.—, 3.75, 2.50, 1.75, 1.10.

VIENNENT D'ARRIVER!

Environ 3000 chapeaux de paille, vendus depuis 35 cent.

A La Ville de Paris

A LOUER

au Bourg, **2 logements,** en plein soleil, 1 chambre et cuisine, et 3 chambres et cuisine avec eau.

S'adresser : *rue de Lausanne, 3,* 4me étage, entre 8 et 10 h du matin. 1368

A VENDRE

à proximité d'une gare, un **café-restaurant** avec jardin, grande salle pour sociétés. Conditions avantageuses.

Adresser les offres par écrit sous chiffres H 436 B, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg* 1503-626

Auberge

A vendre **une auberge** bien achalandée, bonne situation, dépendances, poids public. Facilités de paiement.

Adresser les offres par écrit, sous chiffres H 435 B, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1502-625

Mises publiques

Le receveur d'Etat de la Sarine vendra en mises publiques, **mardi 14 avril,** à 2 h. du jour, au local de la justice de paix du Mouret, *l'ancien poste de gendarmerie du Mouret,* maison avec jardin et droit d'eau.

On peut prendre connaissance des conditions au bureau du receveur. 1524-633

Le receveur d'Etat,
du district de la Sarine.

ON DEMANDE

dans une excellente famille peu nombreuse

un domestique

bon catholique, remplissant ses devoirs religieux et absolument recommandable au point de vue de la conduite. Service de valet de chambre et quelques *petits travaux de jardin*

S'adresser à Mme **Duparc,** *villa Amélie,* **Tour de Peilz** (Vaud). 1515

NOUS PROTESTONS

Tous ceux ayant possédé ou s'intéressant encore aux **valeurs à lots** ont intérêt à nous donner leur adresse.

Comptoir général de valeurs à lots

14, Croix-d'Or, GENÈVE

Succursale à Lausanne rue Haldimand.

SAGE-FEMME de 1re clas.

Mme Ve RAISIN

Reçoit des pensionnaires à toute époque.

Traitement des maladies des dames. 105

Consultations tous les jours

Confort moderne

Bains. Téléphone.

1, rue de la Tour-de-l'Ile, 1

GENÈVE

Leçons écrites *de comptabilité* américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch,** expert comptable, *Zurich F, 33.* 312

Vins du Valais

A VENDRE

15,000 litres fendant
5,000 » rouges et Dôle
1,000 » malvoisie
2,000 » muscat.

tout de la récolte de 1907 et de premier choix. 1331

S'adresser à **Zufferey, Ed^{d},** *propriétaire,* **Chippis-Sierre**

A VENDRE

1 char à ressort à 1 cheval avec bock, train de poste et essieux patentés, ainsi qu'un char à pont à un et deux chevaux; les deux neufs et très solides.

S'adresser à **N. Cotting,** *maréchal, rue de Morat* **Fribourg.** H 1266 F 1293

A LOUER

belle chambre meublée, Avenue de Pérolles. 1, 3me étage

A la même adresse : **cave** de 35 m³, haut. : 3 m. 1477

ON DEMANDE

sur le plateau de Pérolles, **un petit logement** bien exposé au soleil, ayant deux chambres et une cuisine.

S'adresser **par écrit,** sous chiffres H1496F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1480

A LOUER

tout de suite, à *cinq minutes* d'une gare, près Fribourg, **appartement** de 2 à 3 chambres; jardin et dépendances, lumière électrique. Prix . 18 fr. par mois.

S'adresser à *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H 1471 F. 1464

Famille, à Bologna (Italie), demande, pour une petite fille de 6 ans

gouvernante

de confession catholique, sachant le français et l'allemand.

Offres sous H 3440 N, à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.

ON DEMANDE

un bon

domestique de campagne

sachant traire. Bon gage. Entrée immédiate.

S'adresser à **Edouard Ribaux fils, Bevaix** (ct. Neuchâtel). 1476

A LOUER

à la campagne, **une habitation** d'été de 4 chambres, cuisine, cave et part au jardin.

Entrée à volonté. 1467

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* s. chiffres H 1483 F.

A VENDRE

à Echallens

bâtiment seul

entouré d'un verger clos, comprenant 14 chambres, 2 cuisines, nombreuses dépendances, 67 a. 88 ct (754 perches). Conviendrait pour petite pension.

S'adresser à l'étude de **M. L. Aguet,** *notaire,* à **Echallens,** ou à **M. J. Gervaix,** *Avenue d'Ouchy,* 17, **Lausanne.** 1270

MODES

Exposition de Modèles et Nouveautés

dès ce jour

Mme CAUSSIN-HUBER

ancien Hôtel Zæhringen

Herses à prairie.

Pompes à purin.
Bascules décimales.
Grillage galvanisé.
Ronces artificielles.

PRIX RÉDUITS

E. WASSMER, Fribourg

à côté de Saint-Nicolas

Nous émettons des **Obligations à 4 1/2 %** nominatives ou au porteur, à 3 ans fixe. Timbre à notre charge. H 1140 F 1207

Nous bonifions sur

Carnets d'Epargne 4 1/4 %.

A. NUSSBAUMER & Cie

rue de Lausanne, 82, **Fribourg**

ATTENTION

Le soussigné se recommande à l'honorable public pour tous les travaux concernant son état d'appareils de chauffage :

Fourneaux en catelles, en tôle garnie, en briques réfractaires ; fourneaux-potagers, en tous genres ; fours de boulangerie avec appareil à vapeur, pyromètre ; installation d'eau chaude et froide ; chauffage direct et indirect, etc. H 380 B 1309

Certificats à disposition.

Al. EGGLI-FLOTIRONT (Bulle).

CHAUFFAGE CENTRAL de tous systèmes.
Installations de bains, buanderies & séchoirs.
FABRIQUE DE MACHINES
FRIBOURG

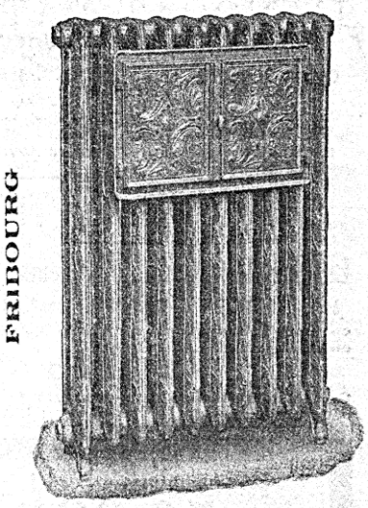

Liqueur Gentherbe CRESPI

de CRESPI frères, Lausanne

Le seul apéritif digestif, hygiénique, à base d'herbages, **bienfaisant et agréable,** produit national.

Recommandé comme meilleur stimulant.

SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX

des Frères Maristes de St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)

préparée par **M. L. Arsac,** pharmac. de 1re classe, à Montélimar (Drôme)

Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés, la phtisie tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et au deuxième degrés, où elle a une action décisive et se montre souveraine. Ses propriétés reconstituantes en font un agent précieux pour combattre la scrofule, la débilité générale, le ramollissement et la carie des os, etc. et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, qu'elle enrichit, ou la *malignité* des *humeurs,* qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles et aux personnes d'une complexion faible et délicate. Prix : *3 fr. le 1/2 litre, 5 fr. le litre.* Economie de 50 % sur les produits similaires, solutions ou sirops. Pour plus de détails sur les bons effets de ce remède, demander la notice qui est expédiée *franco.*

Dépôt général chez **M. J. BOUSSER & fils,** rue du Rhône, 108, Genève. **Vente au détail** dans les pharmacies : *Chappuis, L. Bourgknecht, Schmid-Muller, Thürler et Kæhler, G. Lapp,* à **Fribourg;** *Schmidt,* à **Romont;** *Govin,* à **Bulle;** *Porcelet,* à **Estavayer;** *E. Jambé,* à **Châtel-Saint-Denis.** 681